

# **ETAT DES LIEUX ET ANALYSE**

## **Des acteurs de la Veille Sociale du Territoire Du BASSIN de THAU**

**2025**

## Sommaire

### INTRODUCTION

#### A/Le Cadre d'intervention du SIAO et de la mission Veille Sociale 3

- 1 LE SIAO/115
- 2 La mission Veille Sociale
- 3 Quels publics « prioritairement ciblés par la mission veille sociale »
- 4 La Veille Sociale dans l'Hérault et le périmètre de l'état des lieux
  - a. Historique de la mission Veille Sociale
  - b. La mission Veille sociale et l'état des lieux sur le Bassin de Thau

#### B/Méthodologie 6

1. Les dates du diagnostic
2. La rédaction du diagnostic
3. La bibliographie
4. Identifications des opérateurs
5. Les entretiens et les immersions

#### C/ Contexte du territoire 8

1. Elément du contexte de territoire
  - a. Données SI SIAO/115
2. Recensement des acteurs de la veille sociale et les autres dispositifs concourant à la veille sociale sur le Bassin de Thau
3. Accueil de jour : cadre juridique, moyens et fonctionnement
4. Accompagnement socio-éducatif /SAO
5. Maraudes
6. Accès alimentaire et vestimentaire
7. Accès à la santé somatique et mentale, la Réduction des risques et la prévention spécialisée

#### D /Synthèse des points forts et des difficultés/points d'améliorations 23

1. Lieux d'accueils et permanences d'accueil avec accès à l'hygiène
2. Accès alimentaires et vestimentaires
3. Accès à la santé somatique et mentale, la Réduction des risques et la prévention spécialisée

### CONCLUSION 30

### ANNEXES 31

1. Tableau récapitulatifs des acteurs de la veille sociale du Bassin de Thau
2. Grille d'entretien

## Introduction

### A. Le cadre d'intervention du SIAO et de la mission de Veille sociale

#### 1. Le SIAO /115

Les **SIAO** ont été créés par la circulaire du **8 avril 2010 et du 29 mars 2012**. Il a été consacré juridiquement par la **loi ALUR** comme “une plateforme unique départementale de régulation du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile”. Il a pour vocation de fluidifier les parcours des personnes de la rue au logement pour qu'ils puissent accéder, dans les meilleures conditions à une autonomie personnelle et sociale.

L'instruction du **31 mars 2022** vient renforcer les SIAO, qui constituent désormais, au niveau local, la clé de voûte du Service public “de la rue au logement”. Aux côtés de l'Etat et avec le concours de l'ensemble des acteurs du secteur AHI, le SIAO veille et concourt à la mise en œuvre des objectifs de ce service public, avec pour missions de piloter les parcours résidentiels, de coordonner et organiser les acteurs de la lutte contre le sans-abrisme, ainsi que de s'inscrire en soutien et apporter une expertise. »

Ces missions sont désormais précisées aux **articles L. 345-2 et L. L. 345-2-4 du CASF** « le SIAO a pour mission d'assurer la coordination des personnes concourant au dispositif de veille sociale ».

Le **115** est un maillon essentiel dans la chaîne qui va de l'accueil d'urgence à l'insertion sociale. Sa mission est basée sur l'**écoute**, consiste à établir une **1<sup>ère</sup> évaluation** pour apporter une réponse de proximité en termes d'orientation à tout appelant en matière d'hébergement et d'informations sur l'accès aux droits. Pour cela le **115** doit connaître finement les modalités de fonctionnement des structures d'accueil et d'hébergement, leurs capacités et leurs limites. Il joue un **rôle de régulation** en recueillant et en diffusant quotidiennement les informations relatives aux places d'hébergement disponibles. Il doit être en mesure de renseigner et d'orienter les personnes vers tous les services proposés dans son département. Il est en 1<sup>ère</sup> ligne pour constater les manques en places d'hébergement et les besoins non satisfaits des personnes sans hébergement. Il apporte ainsi sa contribution à l'**observation sociale** pour que les dispositifs puissent être adaptés.

#### 2. La mission veille sociale

Définition de la veille sociale :

Établi par la **loi du 29 juillet 1998** d'orientation relative à la **lutte contre les exclusions**, le dispositif de la veille sociale a pour mission « d'orienter les personnes sans abri vers les structures et les dispositifs adaptés à leurs besoins, après avoir procédé à une 1<sup>ère</sup> évaluation de leur situation médicale, psychique, sociale », Il a été précisément défini à l'**article L 345-2 du CASF** modifié par la **loi ALUR du 24 mars 2014**.

Ce dispositif comprend les acteurs mentionnés à l'article D. 345-8 de ce code : le **service d'appel téléphonique 115**, géré par le SIAO depuis la loi n° 2014-366 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), les **accueils de jour**, les **maraudes** (professionnelles et

associatives) et les **services d'accueil et d'orientation** (SAO). L'ensemble de ces acteurs sont coordonnés par la mission de **veille sociale des SIAO**.

Nous avons également ouvert notre champ d'action aux acteurs concourant à la réponse aux besoins de nécessité, au repérage et à l'orientation des personnes sans hébergement, même s'ils ne sont pas les acteurs de la veille sociale.

- Les CCAS et les STS,
- Les permanences de soins
- Les associations de Réduction des risques et de Prévention spécialisée
- Les associations d'aide alimentaire et vestimentaire
- Les associations proposant de l'accompagnement sociale autour des 1ères démarches administratives et sociales

### 3. Quel public « public prioritairement ciblé par la mission veille sociale »

Le sans abris définit une situation d'exclusion sociale liée à l'absence d'un logement décent. C'est un problème de société traité dans la stratégie européenne pour la protection et l'inclusion sociale par la **FEANTSA** (Fédération européenne d'Associations Nationales). La FEANTSA a pu développer une typologie européenne du sans abris et de l'exclusion résidentielle connue sous l'acronyme **ETHOS**.

Le SIAO a un rôle d'orientation garantissant la fluidité des parcours de la rue au logement, en proposant une solution adaptée à la situation de chaque personne en favorisant l'accès au logement le plus rapidement possible. Il contribue à l'identification des personnes en demande d'un logement.

La mission veille sociale du SIAO s'articule plus auprès des publics sans hébergement stable qui sont les suivants (en surlignage) :

Définition par la grille ETHOS :

	Catégorie opérationnelle	Situation de vie	Définition générique	
Catégorie Conceptuelle SANS LOGEMENT SANS ABRI	1 Personnes vivant dans la rue	1.1 Espace public ou externe	Qui vit dans la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation	
	2 Personnes en hébergement d'urgence	2.1 Hébergement d'urgence	Personne sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence, hébergements à bas prix	
	3 Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1 Foyer d'hébergement d'insertion	Quand l'intention est que la durée du séjour soit courte	
		3.2 Logement provisoire		
	4 Personnes en foyer d'hébergement pour femmes	3.3 Hébergement de transition avec accompagnement	4.1 Hébergement pour femmes	Femmes hébergées du fait de violences domestiques et quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
		5 Personnes en hébergement pour immigrés		5.1 Logement provisoire/centres d'accueil
6 Personnes sortant d'institutions	5.2 Hébergement pour travailleurs migrants	6.1 Institutions pénales	Pas de logement disponible avant la libération	

		6.2	Institutions médicales (*)	Reste plus longtemps que prévu par manque de logement
		6.3	Institutions pour enfants / homes	Pas de logement identifié (p.ex. au 18 <sup>e</sup> anniversaire)
	7	Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme	7.1 Foyer d'hébergement médicalisé destiné aux personnes sans domicile plus âgées 7.2 Logement accompagné pour ex-sans-abri	Hébergement de longue durée avec accompagnement pour ex-sans-abri (normalement plus d'un an)
LOGEMENT PRÉCAIRE	8	Personnes en habitat précaire	8.1 Provisoirement hébergé dans la famille/ chez des amis 8.2 Sans bail de (sous-)location 8.3 Occupation illégale d'un terrain	Qui vit dans un logement conventionnel, mais pas le lieu de résidence habituel du fait d'une absence de logement Occupation d'une habitation sans bail légal Occupation illégale d'un logement ; Occupation d'un terrain sans droit légal
	9	Personnes menacées d'expulsion	9.1 Application d'une décision d'expulsion (location) 9.2 Avis de saisie (propriétaire)	Quand les avis d'expulsion sont opérationnels Quand le prêteur possède un avis légal de saisie
	10	Personnes menacées de violences domestiques	10.1 Incidents enregistrés par la police	Quand une action de police est prise pour s'assurer d'un lieu sûr pour les victimes de violences domestiques
	11	Personnes vivant dans des structures provisoires/ non conventionnelles	11.1 Mobile homes 11.2 Construction non conventionnelle 11.3 Habitat provisoire	Pas conçu pour être un lieu de résidence habituel Abri, baraquement ou cabane de fortune Baraque ou cabane de structure semi permanente
LOGEMENT INADÉQUAT	12	Personnes en logement indigne	12.1 Logements inhabitables occupés	Défini comme impropre à être habité par la législation nationale ou par les règlements de construction
	13	Personnes vivant dans conditions de surpeuplement sévère	13.1 Norme nationale de surpeuplement la plus élevée	Défini comme excédant les normes nationales de densité en termes d'espace au sol ou de pièces utilisables
<p>Note : Un séjour de courte durée est défini comme normalement moins d'un an; un séjour de longue durée est défini comme plus d'un an. Cette définition est compatible avec les définitions du recensement telles qu'elles sont recommandées dans le rapport UNECE/EUROSTAT (2006)</p>				

On parle donc du public de la mission Veille Sociale<sup>1</sup>, mais comme rappeler ci-dessus le SIAO lutte contre le sans-abrisme sous toutes ses formes. L'articulation entre toutes les missions du SIAO permet de coordonner et d'améliorer la prise en charge des parcours "de la rue au logement".

<sup>1</sup> Loi relative à la lutte contre l'exclusion de 1998, instauration du dispositif de veille sociale (article L345-2 du CASF),

**Circulaires du 8 avril 2010 et 7 juillet 2010** créant les SIAO,

Circulaire du 29 mars 2012 relative à l'amélioration du fonctionnement des SIAO,

Circulaire du 17 décembre 2015 relative à la mise en œuvre des dispositions de l'article 30 de la loi ALUR relatif au SIAO,

Loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) consacrant le SIAO comme opérateur unique « de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile ».

Loi du 16 octobre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Élan) instaurant la possibilité de création de SIAO interdépartementaux

#### 4 La veille sociale dans l'Hérault et le périmètre de l'EDL :

##### (1) Historique mission veille sociale

Au-delà du socle commun de missions, leur déclinaison au sein des différents SIAO en France est très dépendante des contextes locaux. Il en va de même pour la mission veille sociale puisque la DDETS et le SIAO 34 ont choisi de se doter d'un salarié en 2019 pour conduire la mission de coordination.

La première phase a principalement consisté à recenser les acteurs qui interviennent directement ou indirectement auprès des personnes sans hébergement, et à faire remonter les problématiques des publics et des structures. La deuxième phase a consisté en une structuration plus forte de la mission au travers de 4 axes principaux :

- a) **Être ressource** pour le secteur de la veille sociale et ses partenaires, dans la mise à disposition d'outils actualisés et stabilisés principalement sur les services de 1ère nécessité (plaquette veille sociale, annuaire de professionnels actualisé), et dans le soutien et l'intégration de nouvelles structures,
- b) **L'observation sociale** : à travers les états des lieux, la remontée des données quantitatives et qualitatives sur le discours des acteurs,
- c) **Amorcer une dynamique** territoriale autour d'une **stratégie collective** de réponses aux besoins en soutien aux projets collectifs,
- d) **Sensibilisation et formation** autour de la notion de sans-abrisme,

##### (2) La mission veille sociale et l'état des lieux sur le Bassin de Thau

La mission veille sociale est intervenue depuis 2020 sur le Bassin de Thau, d'abord sous la forme d'un premier État des lieux, en animant environ deux rencontres par an avec les acteurs du territoire, en soutenant certains projets associatifs en lien avec la mission et en proposant une rencontre d'interconnaissance entre bénévoles et les principales structures professionnelles de la lutte contre le sans-abrisme.

Dans l'objectif de renforcer sa capacité de déploiement sur la mission veille sociale, le SIAO 34 a pu se doter d'une salariée supplémentaire. La référente veille sociale a donc pour objectif de développer les 4 axes de la mission sur d'autres territoires que le Montpellierain. Dans un premier temps, il s'agissait donc de conduire un état des lieux, en actualisant notamment celui mené en 2020 par le chargé de mission. Il doit permettre de favoriser et de renforcer la coordination de la veille sociale sur ce territoire et de mieux répondre aux besoins des personnes sans hébergement stable. Plus précisément, il poursuit trois objectifs :

Répertorier les acteurs et les actions concourant à la veille sociale  
Identifier ce qui fonctionne bien, les problématiques communes et les besoins non couverts  
Proposer des pistes d'actions pour répondre aux besoins identifiés

Les éléments de ce diagnostic ont été recueillis à travers **des entretiens individuels** et **des immersions** au sein des différents dispositifs. Ces rencontres avec les principaux acteurs du territoire ont témoigné de la grande richesse d'acteurs engagés sur ces thématiques, et ont fait émerger plusieurs enjeux en termes de prise en charge des publics, notamment en matière d'accès à l'hygiène, aux droits et à la santé.

Le SIAO 34 remercie l'ensemble des participants pour leur collaboration. \*

## B. Méthodologie

### 1. Les dates du diagnostic :

Le recueil de l'ensemble des données s'est déroulé du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 10 décembre 2024

- De septembre à fin novembre 2024 : Recueil des données,
- Novembre 2024 : Analyse des données,
- Février 2025 : Relecture, correction et livraison du livrable

### 2. La rédaction du Diagnostic

Ce rapport a été rédigé par Madame ABDELMALEK Malika, référente de la veille sociale du SIAO 34. Ce livrable a été ensuite validé par Lucas Vigroux, Chargé de mission veille sociale, et Elsa Thibaut, Cheffe de service pôle Urgence et Veille sociale du SIAO 34.

### 3. La Bibliographie :

- Référentiel national des prestations du dispositif « accueil – hébergement – insertion », DIHAL 2011
- Référentiel de missions et d'évaluation Maraudes & Samu sociaux, FNSS 2018
- Etat des lieux du Bassin de Thau « Mission veille sociale SIAO 34 » 2020
- Le travail de rue de François Chobeaux, Henri Santiago-Sanz et Jean Luc Marchal
- Documents d'information des structures rencontrées

### 4. L'identification des opérateurs :

Le recensement des ressources locales s'est appuyé sur le précédent état des lieux effectué en 2020 et sur la connaissance de nouvelles structures par les acteurs déjà identifiés.

Ainsi qu'avec les personnes concernées par le sans-abrisme, elles-mêmes sont une ressource dans l'identification de ces acteurs et il convient de les interroger à ce sujet lors de cet état des lieux.

Nous pouvons souligner la grande diversité des intervenants directement ou indirectement dans le champ de la veille sociale, notamment :

- Des professionnels institutionnels,
- Des professionnels de la solidarité et du travail social,
- Des professionnels de la santé,

- Des professionnels de la réduction des risques,
- Des bénévoles de l'aide alimentaire et vestimentaire,  
Des personnes concourant aux besoins de 1<sup>ère</sup> nécessité, au repérage et à l'orientation des personnes concernées par le sans abris,

Cet EDL n'a pas vocation à recenser toutes les structures du secteur sanitaire et social et se limite aux structures qui concourent à la veille sociale et qu'il est possible d'une ou plusieurs structures n'aient pas été identifiées.

### 5. Les entretiens et les immersions :

Nous avons mené des **entretiens** avec les personnes responsables de structures et des dispositifs concernés, des bénévoles, des professionnels et des personnes concernées par les missions de la veille sociale, ainsi que des **immersions** sur les différents lieux d'accueil.

Afin de mener ces **entretiens**, nous nous sommes appuyés sur une grille d'entretien existante (voir annexe) et des questionnaires diffusés auprès des personnes fréquentant les accueils de jour au cours de l'enquête départementale sur les accueils de jour également portée par la mission de veille sociale du SIAO, effectuée en novembre 2024. Cette enquête départementale a pu permettre de recueillir l'expertise des personnes concernées, qui sont les mieux placées pour évaluer si l'offre des dispositifs de la veille sociale répond au mieux à leurs besoins de première nécessité.

**Les immersions** ont permis de mieux appréhender comment fonctionnait les dispositifs observés, et comment s'en saisissent les personnes concernées. Ces immersions permettent une richesse de rencontres et d'échanges avec les professionnels, les bénévoles et les personnes concernées, et d'approfondir et d'explicitier leurs missions et leur organisation. Il s'agit d'un moment privilégié d'écoute, d'identification, de partage, de reconnaissance de l'expertise de la personne interrogée.

Ces entretiens individuels et ces immersions ont été réalisées avec ces différentes structures et professionnels suivants :

Solidarité Urgence Sétoise (ADJ et SAO)  
 Le Secours Populaire/ Espace Muhammad YUNUS  
 5 CCAS (Sète, Frontignan, Balaruc les bains, Mèze et Marseillan)  
 1 association de médiation sociale (Femmes en Languedoc Roussillon)  
 1 CAARUD (Réduire les risques)  
 1 CSAPA (AMT Arc en ciel)  
 1 association de prévention autour du VIH et des hépatites (VIVRE)  
 1 association de prévention spécialisée (APS 34)  
 1 Comité local de Santé (CLS) et 1 Comité local de santé mentale (CLSM)  
 1 Permanence d'accès aux soins de santé (PASS)  
 7 Associations d'aide alimentaire et vestimentaire (Secours Catholique, le Refuge de la Gardiole, les Bons samaritains, la Croix Rouge, les Restos du Cœur, Le Café de la Paix, Association d'entraide protestante)

## C. Contexte du territoire



### Carte du bassin de Thau

Sète Agglopolé Méditerranée est située dans le département de l’Hérault, en Occitanie dans le sud de la France. C’est la 2<sup>ème</sup> agglomération de l’Hérault. Elle couvre une superficie de 310 km<sup>2</sup>, avec une population d’environ 126 376 habitants, en 2019 (source INSEE).

#### 1. **Eléments de contexte du territoire**

Un 1<sup>er</sup> constat, une diminution de la croissance démographique, stimulée par les migrations de population.

De 2015 à 2021, la progression démographique n'a atteint en moyenne que 0,5% par an. L'évolution migratoire est positive (+0,7%) alors que l'augmentation naturelle lui est défavorable sur ce laps de temps (-0,2%). Il s'agit d'une tendance sur le long terme, puisque depuis 1999, l'expansion démographique ne fait que freiner. Cela se traduit soit par une augmentation naturelle de la population (+0,15% entre 1999 et 2009 contre 0,05% entre 2019 et 2014), soit par des mouvements migratoires (1,53 % entre 1999 et 2009 contre +1,03% entre 2009 et 2014).

Le revenu disponible médian de l'Agglo pôle est de 21 640 € par an, un peu inférieur à celui du département (21 800 €) et nettement en dessous du seuil national (23 080 €) mais qui cache de fortes disparités entre les communes, entre l’est de l’agglomération qui concentrent les revenus médians les plus élevés, et par exemple, les villes de Sète et Marseille. Ces dernières qui présentent les niveaux de revenus médians les plus bas du territoire doublés d’un taux de pauvreté élevé – respectivement 25% et 20%.

A l’échelle infra-communale, les populations les plus modestes sont concentrées majoritairement au sein des 3 QPV de l’agglomération, à savoir l’Île de Thau et le centre-ville Île Sud à Sète et le quartier les Deux Pins à Frontignan.

Le marché de l'immobilier est particulièrement tendu et le prix des loyers relativement élevé. Étant donné la disparité entre les loyers du parc privé et du parc public (le loyer médian du

parc privé est de 11 euros par m2, contre 6,1 euros par m2 pour un logement social), le besoin en logements sociaux se fait sentir, avec 8 demandes pour une attribution en 2022.

## 1 Données SI SIAO et 115

Au 15 novembre 2024 :

- 410 appels en moyenne /jour au 115, au niveau départemental,

### Demands d'hébergement d'urgence

Entre janvier et octobre 2024, le 115 a reçu **1 226 demandes** d'hébergement d'urgence exprimées par **450 personnes distinctes** (322 ménages).

Les demandeurs appellent majoritairement Sète et Frontignan.

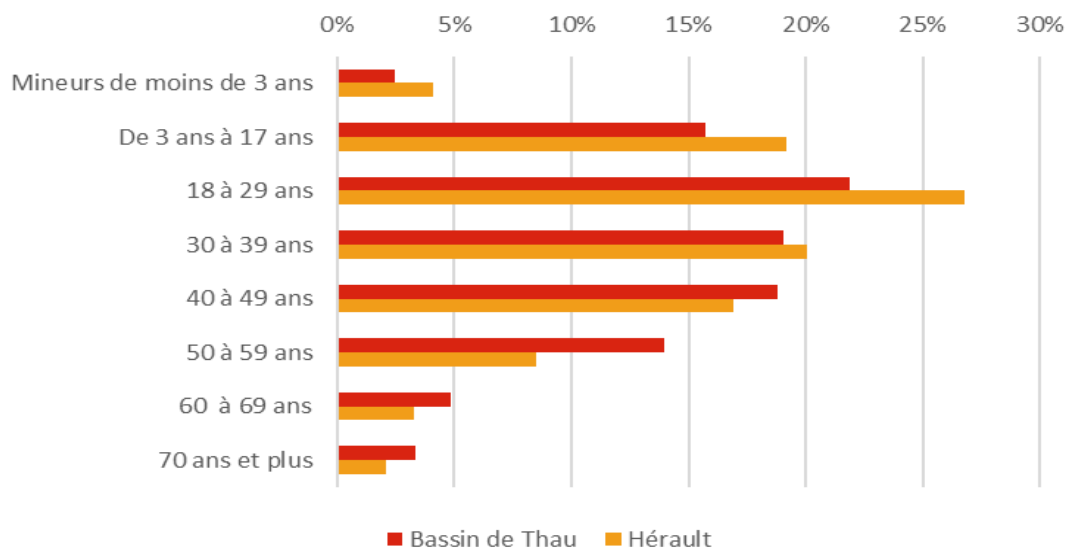
- Sur le Bassin De Thau entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 novembre 2024 :
  - 468 personnes différentes ont appelé le 115
  - 61 personnes différentes ont été hébergées
  - 80% des demandes formulées émanent de Sète
  - 11% depuis frontignan

Ville d'origine de la demande	Nb de personnes en demande	Répartition
Sète	375	80%
Frontignan	53	11%
Mèze	11	2%
Balaruc-les-Bains	9	2%
Poussan	9	2%
Gigean	3	1%
Marseillan	3	1%
Vic-la-Gardirole	3	1%
Montbazin	2	0%
Villeveyrac	1	0%

Source : Si-SIAO

Cependant, le profil selon les âges sur l'agglomération sétoise diffère de celui du département avec moins de jeunes majeurs ou mineurs en demandes et davantage de personnes âgées de 40 ans ou plus.

Répartition des personnes en demande d'hébergement d'urgence selon leur classe d'âge.



Source : SI-SIAO

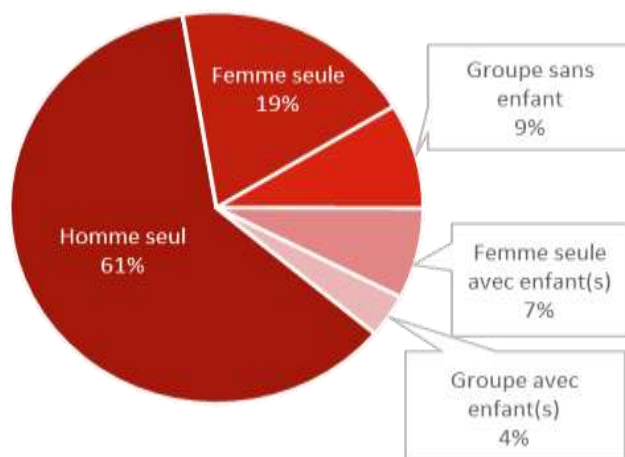
Seulement 11% des ménages ont vu leur demande d'hébergement pourvue (soit 52 personnes), principalement par le SUS et la mise à l'abri hôtel 115.

Ce faible taux de personnes avec demande pourvue est à mettre au regard du nombre de places d'hébergement d'urgence.

Le Bassin de Thau comprend en effet **71 places d'hébergement d'urgence**, (dont 12 places Alter), toutes gérées par l'association SUS. En moyenne, 6 personnes sont en demandes d'hébergement en 2024 pour une place.

En plus des places d'hébergement d'urgence, quelques chambres d'hôtel sont mobilisées dans le cadre de la mise à l'abri. En octobre dernier, 12 chambres étaient occupées par 36 personnes.

Typologie du public en demande d'hébergement d'urgence sur le Bassin de Thau 115/SIAO



(Source : Si-SIAO)

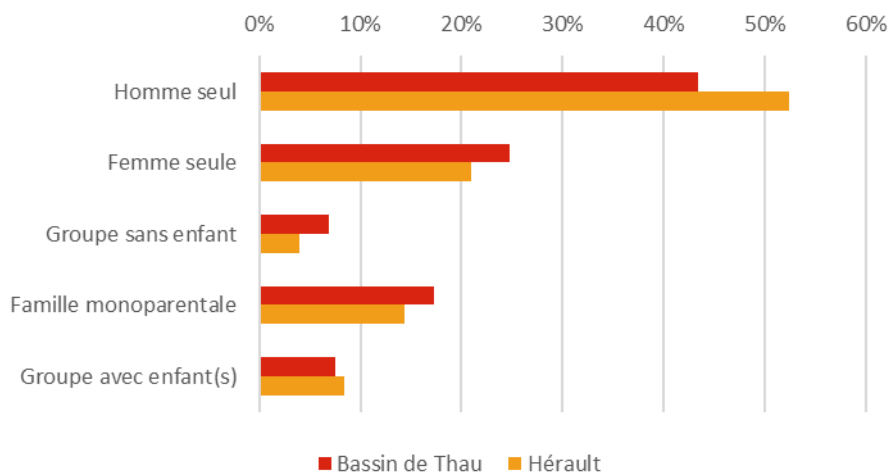
### Demande d'hébergement/logement accompagné

Entre janvier et octobre 2024, 145 demandes ont été adressées au service Insertion, pour 239 personnes.

Les personnes isolées représentent plus de 2/3 des ménages en demande. Parmi eux, les hommes sont majoritaires (63% des personnes isolées).

Par rapport aux demandeurs du département, le profil des demandeurs de l'Agglopolé de Sète se distingue par une surreprésentation des femmes, qu'elles soient seules ou à la tête d'une famille monoparentale.

#### *Répartition des ménages en demande d'hébergement d'insertion selon la typologie des ménages*



(source : Si-SIAO)

Nous observons qu'un quart des demandeurs sont âgés entre 18 et 29 ans. Comparativement à l'ensemble des demandeurs de l'Hérault, on observe une **surreprésentation des moins de 3 ans**, du **nombre de femmes** ainsi que **des personnes de 50-59 ans** sur le Bassin de Thau.

Nous avons restreint notre état des lieux pour le moment aux communes suivantes : Sète, Frontignan, Balaruc les bains, Mèze et Marseillan.

## **2) Recensement des acteurs de la veille sociale et les autres dispositifs concourant à la veille sociale sur le Bassin de Thau**

Les cartes du bassin de Thau et celle de Sète permettent d'observer que les services et les dispositifs pour les personnes sans-abris se concentrent principalement sur les plus grosses villes du Bassin de Thau (Sète et Frontignan) que ce soit en tant qu'espace d'accueil pour l'accès à l'hygiène, ou comme dispositifs pour accéder aux soins gratuits et de réduction des risques.

Toutefois, bien que les associations qui fournissent une aide alimentaire et vestimentaire sous forme de paniers de secours et de colis alimentaires soient présentes dans le Bassin de Thau, la distribution de repas se concentre principalement à Sète et Frontignan.



Carte des acteurs de la veille sociale du Bassin de Thau



Carte des acteurs sur la ville de Sète

a) **Accueil de Jour : cadre juridique, moyens et fonctionnements :**

Juridiquement, les accueils de jour s'appuient sur le « **Référentiel national des prestations du dispositif « accueil – hébergement – insertion** » de la DIHAL 2005/2011.

**Définition référentiel AHI 2005/2011 :**

*« L'accueil de jour est d'abord un espace permettant d'accueillir en accès libre toute personne qui le souhaite, sans critère d'admission.*

*La première mission d'un accueil de jour est d'être un lieu de sociabilité, d'échange et d'abri dans la journée, où il est essentiel de recréer du lien social.*

*C'est également un lieu où certains services peuvent être mis à la disposition des personnes (aide alimentaire, blanchisserie, courrier, garde des effets personnels, etc.).*

*Peut-être un simple abri convivial offrant des dépannages d'urgence (alimentaire, vestimentaire) et permettant les orientations vers le droit commun. »*

Il se pose sur des **objectifs** et **principes** suivants :

- Assurer un **accueil individualisé, non ségrégatif** et respectant l'**anonymat**, à toute personne qui en manifeste le besoin
- Aider la personne à **retisser des liens sociaux** à travers la participation à la vie de l'accueil de jour
- Aider la personne à se retrouver dans la **dignité**, notamment par un travail sur **l'image de soi, le bien-être** et **l'hygiène**
- Favoriser la relance du **projet de vie** et faire **émerger le désir d'insertion**
- Permettre à chacun de retrouver l'accès à ses droits et devoirs
- Favoriser, en lien avec des lieux de soin, les démarches relatives à la santé et notamment l'accès aux soins.

Les **prestations** délivrées par un accueil de jour :

- L'accueil **inconditionnel** (écouter, soutenir, mise à l'abri)
- L'**alimentation** (collation, restauration collective et aide alimentaire)
- L'accès **sanitaire** (accès douches, distributions de produits d'hygiène, accès à une consultation médicale)
- L'aide **matérielle** (consignes, bagagerie, distributions de vêtements, de couvertures, de duvets d'urgences, accès une laverie, accès internet, accès à un espace informatique)
- Accès à un **espace de convivialité** (espace sécurisant, espace reposant)
- Accès à un **espace de socialisation** (accompagner au vivre ensemble, mise en place d'instances d'expression et de participation des personnes bénéficiaires, accompagner vers l'autonomie, accompagner vers l'estime de soi, mise en place d'actions collectives sous forme d'ateliers culturels, de loisirs, ...)

Dans son **cahier repère**, la **Fondation de l'Abbé Pierre** propose également :

- **S'ouvrir sur l'extérieur**, par le développement du travail de partenariat afin de mieux répondre aux besoins des personnes
- **Faciliter des actions collectives** afin d'encourager et d'activer leurs capacités et leur pouvoir d'agir

- **Amener de la sécurité**, permettre de reprendre **confiance**, de se réinscrire dans du **collectif**, de reprendre des forces pour affronter le quotidien,
- **Observer** et faire connaître les **besoins** et **les situations** des personnes accueillies, leurs évolutions pour s'assurer de **leur prise en considération** dans les politiques menées par les pouvoirs publics

Nous observons deux types de **dispositifs d'accueil de jour/permanences d'accueils** qui permettent de répondre aux besoins des personnes en situation de précarité notamment sans hébergement en ce qui concerne l'accueil de jour du SUS. Sont donc recensés :

- L'accueil de jour de l'association « **Solidarité Urgence Sétoise** » sur la ville de Sète,
- **L'espace Muhammad YUNUS** coordonné par le **Secours Populaire** sur la ville de Frontignan, dans un local mis à disposition par la ville.

#### L'accueil du Jour de l'association « **Solidarité Urgence Sétoise** »

Par son histoire et son implantation dans la vie locale, Solidarité Urgence Sétoise est associée à l'ensemble des dispositifs mis en place sur le territoire du bassin de Thau en faveur des personnes à la rue ou sans résidence stable.

C'est une association fondée sur ces **principes** :

- Être là pour et dans l'urgence,
- Répondre aux besoins des plus démunis,
- Être complémentaire des autres associations sur le territoire répondant aux mêmes missions.
- Développer des services d'entraide et de solidarité,
- Collaborer avec les autres associations autour d'un partenariat en faveur des besoins à la fois des personnes accompagnées et du territoire.

Leurs **axes d'accompagnements**, pensés de manière transversale avec les autres dispositifs de l'association, comprennent :

- L'accès aux droits sociaux, en lien donc avec le SAO et penser à la santé, au logement, à la formation et à la culture,
- L'insertion par l'activité économique et à l'emploi,
- L'accès à l'exercice de la parentalité et toutes autres formes d'actions de nature à favoriser l'insertion.

#### **La spécificité de son accueil de Jour :**

Son accueil de jour est ouvert du **lundi vendredi, de 8h45 à 12h et de 14h à 17h45, ainsi que le samedi matin de 8h45 à 12h**. Deux changements d'horaires au cours de l'année : avril, mai, juin, une fermeture à 17h plutôt que 17h45 en semaine ; et Juillet, août, avec une ouverture continue en semaine de 8h15 à 15h45.

L'accueil est animé et régulé par deux personnes, travailleurs sociaux (animateur social et une animatrice sociale) en lien avec un travailleur social (Conseillère en économie sociale et familiale et éducatrice spécialisée) du SAO qui peut intervenir selon la demande et la situation sociale d'une personne accueillie. (1 ETP)

Il propose les **prestations** suivantes :

**Prestations de services :**

- **Douches** : en matinée, possibilité de se doucher en après-midi pour les femmes et les personnes en emploi,

---

- **Hygiène** : Laverie 1€ et sèche-linge 1€

---

- **Petit déjeuner** et collations (boissons chaudes, collation salée et sucrée, soupes en hivers et sandwich en été)

---

- **Cuisine extérieure** : possibilité de se cuisiner ses repas sur demande

**Accès courrier et 1<sup>ère</sup> démarches sociales et accès au soin :**

- Accès à une demande de **domiciliation postale** en lien avec le SAO,

---

- Accès à son **courrier**,

---

- Accès à l'hébergement d'urgence par le 115

---

- Accès aux **premières démarches administratives et sociales**,

---

- Orientation vers le **pôle santé précarité** du SUS pour une 1<sup>ère</sup> évaluation médicale

**Ateliers proposés :**

- **Atelier numérique** : le jeudi matin, autour de l'accès et favoriser l'accès au numérique,

---

- **Atelier cuisine et repas partagés** : les mardis de 10h30 à 13h30, (12/13 personnes), participation des usagers,

---

- **Atelier Coiffure** : Coiffeur tous les 15 jours. 1 jeudi sur 2 en après-midi sur RDV.

**Accès alimentaire :**

- **Distribution « Soupe » période hivernale** : faite par un bénévole du CA (soupe maison le mardi, mercredi et jeudi et soupe lyophilisée les vendredi) et sur la période estivale distribution de sandwichs le midi.

---

- **Les « Bons Samaritains »** : les jeudis lorsqu'ils leur restent des repas chauds, peuvent être distribués au SUS en fin de journée.

**L'espace MUHAMMAD YUNUS**

L'espace de solidarité **Muhammad YUNUS** a été porté et géré par le CCAS de Frontignan, à qui appartient le lieu, qui en a délégué la coordination il y a quelques années au **Secours Populaire** de Frontignan.

Cet espace a permis en un seul et même lieu, de regrouper des associations œuvrant dans **l'aide d'urgence, l'aide alimentaire** et **l'aide vestimentaire**.

Le lieu permet d'accueillir l'activité de distribution alimentaire des Restos et du Secours populaires, des permanences associatives (FLR, RLR, etc.), ainsi que sur la partie extérieure du lieu, la distribution de repas du Refuge de la Gardiole. C'est également un endroit où les personnes sans hébergement stable peuvent accéder en dépannage à des sanitaires, un lave-linge ou un colis.

Le **Secours Populaire** ouvre cet espace du **lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**.

Pour **l'accès à l'hygiène**, il est composé d'un espace sanitaire comprenant une douche (disponibilité de produits d'hygiène), une machine à laver et un sèche-linge. L'accès est régulé et organisé par la responsable du Secours populaire (bénévole) et une personne bénévole pour l'accès à l'hygiène. La prise de RDV se fait la veille, sauf exception. Différents prestations sont proposées :

---

#### **Prestations de services :**

- **Douches sur RDV** : lundi au vendredi de 8h30 à 12h, sur RDV,
- **Hygiène** : laverie et sèche-linge, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h sur RDV
- **Petit déjeuner et collation** : pas de possibilité

#### **1<sup>ère</sup> évaluation sociale :**

- Possibilité de rencontrer une bénévole du Secours populaire pour une **1<sup>ère</sup> évaluation sociale** et sanitaire des besoins de 1<sup>er</sup> nécessité, (sur RDV)
- Accès à un **colis alimentaire** d'urgence et un **accès vestimentaire** d'urgence

#### **Ateliers proposés :**

- **Atelier d'Alphabétisation** : portée et organisé par « Les femmes en Languedoc Roussillon »
- **Atelier cuisine** : portée et organisé par « Les femmes en Languedoc Roussillon »

#### **Accès alimentaire :**

- **Colis alimentaire d'urgence** possible, mais sur orientation par le CCAS, les STS, ou exceptionnellement,

#### **Secteur vestiaire :**

- **Accès d'urgence** possible,
- 3 à 5 demi-journées par semaine,
- Accès gratuit pour les demandeurs d'asile, les SDF,
- Être orienté par un TS du STS, via voltaire, les TS du CCAS de frontignan,

L'organisation des lieux et espaces d'accueil nous montre que dans les villes de Sète et Frontignan, les personnes sans domicile peuvent bénéficier d'espaces d'accueil offrant divers services (accès à l'hygiène, blanchisserie et espace de repos). Cependant, il est à noter qu'il n'y a qu'un seul accueil de jour sur le territoire. Un espace solidaire est également disponible pour les personnes sans domicile, géré par le Secours Populaire à Frontignan et La Peyrade, mais ne peut être qualifié d'espace de repos en raison des défis que cela représente lorsqu'il est géré par des bénévoles.

L'association Le Refuge de la Gardiole propose des repas préparés et des paniers alimentaires adaptés, facilitant ainsi l'accès à une alimentation saine.

**Planning des lieux et espace d'accueil et des distributions de repas**

	8h00	9H00	10H00	11H00	12H00	13H00	14H00	15H00	16H00	17H00	18H00
Lundi		Espace Muhammad YUNUS + douches + laverie								SUS : Collation + soupes	
		Sete : SUS ADJ + douche s+ laverie + lieu de pose						SUS : douches+laverie +lieu de repos			
		Petit déjeuner et collation SUS									
Mardi		SUS Accueil de jour +douches +laverie								SUS : collation + soupes	
		Petit déjeuner et collation SUS						SUS : douches+laverie +lieu de repos			
		Espace Muhammad YUNUS + douches + laverie									
Mercredi		SUS Accueil de jour +douches +laverie								SUS : collation + soupes	
		Petit déjeuner et collation SUS						SUS : douches+laverie +lieu de repos			
		Espace Muhamma YUNUS + douches + Laverie									
Jeudi		SUS Accueil de jour +douches +laverie								SUS : Collation + soupes	
		Petit déjeuner et collation SUS						SUS : douches+laverie +lieu de repos			
		Espace Muhammad YUNUS + douches + laverie									
		Les Bons Samaritains : distributions de repas cuisinés sur quartier centre ville de sete et quartiers excentrés.									
Vendredi		SUS Accueil de jour +douches +laverie								SUS : Collation + soupes	
		Petit déjeuner et collation SUS						SUS : douches+laverie +lieu de repos			
		Espace Muhammad YUNUS + douches + laverie									
		Le Refuge de la Gardiole : repas +collis									
Samedi		SUS Accueil de jour +douches +laverie									
		Petit déjeuner et collation SUS									
Dimanche											

- Sète : accueil de jour et accès à l'hygiène
- Frontignan : Accès hygiène : douches et laverie)
- Sète : Petit déjeuner/collation/repas cuisines
- Frontignan : Distributions alimentaires et repas cuisinés
- Sète : les Bon samaritains : distributions de repas cuisines + centre-ville de Sète+ quartiers excentrés +ile de Thau)

**b) Accompagnement socio-éducatifs /SAO**

Le **SAO** est un service d'accueil et d'orientation dont l'objectif est, au-delà de la réponse à la première urgence, de viser à l'insertion et à la stabilisation des personnes sans-abris. C'est le **service principal** dans l'accès au droit pour ce public, il s'articule avec les autres dispositifs comme les Centres Communaux de l'Action Sociale, les Services Territoriaux de Solidarités et les associations proposant un appui dans les démarches administratives et l'accès au numérique comme sur frontignan, l'association femmes en Languedoc Roussillon (aide et soutien autour des 1ères démarches administratives et sociales). L'accompagnement des jeunes de moins de 25 ans s'articulent également avec le pôle jeunesse et des solidarités des CCAS et les missions locales des jeunes (MLJ) et Habitat jeune.

Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** est un établissement public administratif qui représente l'outil principal des municipalités pour organiser l'aide sociale au profit des **habitants les plus en difficultés** de la commune. Il contribue également à l'évaluation des demandes d'aide sociale légale (Aide Médicale d'Etat, RSA, assistance aux personnes

âgées), et les oriente vers les autorités appropriées telles que le Conseil Départemental, la Préfecture ou les services de la Sécurité sociale. Sur le Bassin de Thau, le **CCAS et son Pôle solidarité - Insertion** propose un accès à une domiciliation postale pour les personnes seules sans abris de 18 à 60 ans, accompagne celles relevant du Revenu de Solidarité Active, autour des demandes d'hébergement, ouverture de droits, aide alimentaire). Il collabore avec le SAO du SUS pour aider les personnes rencontrant des difficultés d'accès aux droits, comme celles qui sont étrangères.

Les **Services Territoriaux de Solidarités (STS)** sont des services de proximité du Conseil Départemental, où des professionnels de l'action sociale évaluent et accompagnent des personnes en grandes difficultés sociales dans l'accès aux droits, l'accès au logement (ou le maintien dans le logement), l'insertion sociale et professionnelle. Les personnes concernées par leurs services sont des personnes ayant un logement ou un hébergement (hébergement chez un tiers, hébergement dans une structure de l'AHJ), également des familles (femmes avec enfants, femmes victimes de violences conjugales, etc..) ayant une domiciliation postale au CCAS.

La **Mission Locale d'insertion des Jeunes (MLJ)** agit dans l'intégration sociale et professionnelle des jeunes dans divers secteurs : orientation, formation, travail, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et offre un soutien pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à surmonter toutes les problématiques liées à leur intégration sociale et professionnelle. Elle collabore avec le pôle social jeune du CCAS de Sète qui accompagnent également des jeunes de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion socioprofessionnelle.

Nous constatons l'existence de divers services et partenariats qui offrent aux personnes sans logement la possibilité d'accéder à une évaluation sociale et administrative d'accueil et d'orientation :

### Différents types d'accompagnement social :

#### Institutionnels

Les SAO : Services d'Accueil et d'Orientation  
Les CCAS  
Les STS  
Mission locale d'insertion Jeunes

#### Associatives

Habitat jeune  
Femmes en Languedoc Roussillon

### c) **Maraudes**

En tant que premier maillon de la veille sociale, les maraudes, composées de professionnels ou bénévoles, jouent un rôle déterminant dans la prise en charge des personnes sans-abri qui ne sollicitent pas ou plus les services de droit commun (domiciliation, soins, hébergement, etc.), en « allant vers » ces dernières, en favorisant leur accès aux droits et en amorçant un parcours d'insertion.

Dans chaque département, elles agissent de façon complémentaire aux côtés des autres acteurs de 1<sup>er</sup> accueil – accueils de jour, services d'accueil et d'orientation (SAO) coordonnés dans les territoires par le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) – afin d'orienter les personnes sans domicile vers la réponse la mieux adaptée en fonction de leur situation.

**Définitions des différents types de maraudes**

- Maraudes sociales professionnelles : elles sont chargées de faire une **1<sup>ère</sup> évaluation de la situation de la personne**, d'initier un **parcours d'insertion** et dans certains cas dans l'accompagnement de la personne vers les services spécialisés. Elles peuvent être médicalisées pour une **1<sup>ère</sup> évaluation sanitaire**, de réaliser des 1<sup>er</sup> soins et favoriser le lien avec les structures sanitaires.
- Maraudes sociales bénévoles : ce sont des **maraudes humanitaires associatives**, jouant un rôle de **lien social**, d'information et de distribution de biens de 1<sup>er</sup> nécessité. Elles permettent un 1er contact avec la personne pour initier un 1<sup>er</sup> mouvement de sortie de rue vers le logement.
- Maraudes spécialisées : elles ont un public cible plus restreint que les autres (Ex : prostitution, mineurs étrangers isolés, femmes isolées, troubles psychiques, addictions), des lieux ciblés (ex : gares, bidonvilles) et/ou peuvent proposer un accompagnement dans un champ spécialisé. »
- Missions « d'aller vers » : ou « **Equipes mobiles spécialisées sur une thématique de santé** » : ces missions peuvent être portées par des structures œuvrant dans le champ des addictions (équipes portées par un CAARUD), de la santé mentale (EMPP : équipe mobile psychiatrie précarité), ou somatique (PASS Mobile), de la prévention (vaccination, tuberculose). C'est généralement sous la forme de **permanence dans les associations**, de **co intervention en maraudes**, de **maraudes propres** à l'association et/ou d'**interventions sur demandes** auprès du public ou des équipes.

Nous avons regroupés les différentes maraudes en deux catégories, reprenant les définitions ci-dessus : « **les maraudes sociales professionnelles ou bénévoles** » // et « **les maraudes spécifiques ou missions d'aller vers** » :

**Les maraudes sociales bénévoles et/ou professionnelles Bassin de Thau :**

	<b>SUS</b>	<b>Les Bons Samaritains</b>
<b>Type de maraudes</b>	Maraudes professionnelles	Maraudes distributives
<b>Territoire</b>	Sète, ile de Thau, frontignan la Peyrade, Bassin de Thau	Sète et Ile de Thau
<b>Horaires</b>	En 2024 du <b>18 novembre au 31 mars</b> et du <b>lundi au dimanche de 17h30 à 22h30</b>	Toute l'année <b>Les Jeudis de 11h à 17h</b> sur les différents points de rdv
<b>Adresses et lieux de rencontres</b>	<b>Sète</b> (centre-ville, quartier prioritaire, ile de Thau), Frontignan, Balaruc les Bains, Vic la Gardiole, Gigean, Poussan	• <b>Points de RDV</b> : (Point Auchan, Point corniche petit supermarché shop, Boulangerie corniche, Parking médiathèque, quartier Carré, place du Dauphin, Caisse d'épargne rue uset, Chambre de commerces /Mas coulet, grand parking et Brico dépôt)
<b>Equipe dédiée</b>	• 4 animateurs sociaux	- 1 Référent,

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipe dédiée</li> <li>• 1 équipe en semaine et 1 équipe en We en binôme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 à 5 bénévoles pour la distribution alimentaire</li> </ul>
<b>Particularités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseils + 1<sup>ère</sup> évaluation sociale de la situation de la personne et orientation vers le SAO et l'ADJ du SUS si besoin ou vers le CCAS (domiciliation postale),</li> <li>• Distributions de boissons chaudes, de soupes lyophilisées et de couvertures pour créer du lien social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lien social : rompre et éviter la solitude</li> <li>• Aide et assistance aux personnes en difficultés en priorité les personnes sans hébergement,</li> <li>• Proposer un vrai repas chaud cuisiné et de l'écoute</li> </ul>

Il existe par ailleurs une maraude organisée par Les **Amoureux de la vie** mais le SIAO manque d'informations sur leurs modalités d'intervention. Nous savons simplement qu'ils proposent des petits déjeuners le jeudi matin.

### Les maraudes spécifiques ou missions d'aller vers

	<b>Caarud Réduire les Risques</b>	<b>APS34</b>
<b>Territoire</b>	Sète, frontignan la Peyrade	Frontignan la Peyrade, Sète et Ile de Thau
<b>Type de missions d'aller vers</b>	<b>Missions d'aller vers</b> de Réduction des risques en lien avec les personnes concernées par l'usage de produits psychoactifs et ayant des problématiques d'addictions	<b>Présence sociale</b> sont des maraudes sous forme d'intervention de proximité sur l'île de Thau à Sète et sur Frontignan
<b>Prestations et services proposés</b>	<b>Permanences</b> et <b>maraudes</b> pour l'accès à des conseils de réduction des risques, du matériels stérile de RDR pour les personnes usagères de produits psychoactifs	<b>Local</b> : pour les entretiens individuels, pas de permanences d'accueil sur la ville de Frontignan <b>Permanence</b> : chez les partenaires, les PAF (point écoute pro) lycée privé agricole, <b>Sète</b> : mise à disposition CONCERTO (association adulte, soutien scolaire bassin de Thau,)
<b>Organisations et horaires</b>	<b>Local ARC en ciel</b> , 1 fois par trimestre autour d'ateliers thématiques, <b>SUS</b> : permanence tous les 2 <sup>nd</sup> mardis du mois sur l'accueil du jour <b>Refuge Gardiole</b> : 1 permanence/trimestre <b>APS34</b> : maraudes/ intervention de proximité/l'île de Thau Sète / 1 fois par mois, sensibilisation et partage de connaissance entre les équipes. <b>La Pension de famille du SUS les amandiers</b> , à la demande sur des situations complexes, + ateliers RDR alcool,	<b>Temps de journée</b> : lundi après-midi et mercredi soir, jeudi matin sur le marché, <b>Temps de soirée</b> : en lien avec des commerces qui sont des points ancrage pour les jeunes, Octobre à mars 20h à 21h et l'été 22h à 23h
<b>Publics</b>	Toute personne concernée par l'usage de produits psychoactifs	Jeunes de 11 à 29 ans,

		Quartier Prioritaire QPV
<b>Equipe dédiée</b>	2 ETP : 1 coordinatrice et 1 Moniteur éducatrice,	1 coordinateur des équipes (Sète Béziers et frontignan),  5 équivalents temps plein, (ES, ME) à Sète, ile de Thau et Frontignan

#### d) **Accès alimentaire et vestimentaire**

Les services d'aide alimentaire et de vestimentaire sont déterminants pour les individus en situation de précarité. Ils permettent de satisfaire des besoins de 1<sup>ère</sup> nécessité, d'assurer une vie quotidienne plus digne et de se procurer des vêtements pour les démarches courantes (comme les rendez-vous administratifs ou les entretiens d'embauche, etc.).

Il existe également plusieurs types d'aides alimentaires et vestimentaires sur le territoire du Bassin de Thau :

##### **Les distributions de repas cuisinés :**

Ces distributions de repas « au camion » reposent sur le **principe d'aller-vers**, en proposant dans la rue, des **RDV** sur des **points fixes** ou en **rencontrant des personnes** au cours des maraudes aléatoires.

- Elles permettent à des personnes sans abri de bénéficier de **repas à consommer sur place**,
- Elles permettent également la **création de temps de convivialité** (en proposant un **premier contact** une réponse à certains besoins de premières nécessités, et une orientation vers des services spécialisés (**ADJ/CCAS/SAO**)).

##### **Les colis alimentaires :**

Ce service est moins adapté aux personnes sans-abris, qui n'ont en général pas d'accès à des équipements de cuisine. Pour autant, les **colis d'urgence et les colis alimentaires** peuvent être adaptés à leurs conditions de vie (produits secs) et permettent de la même manière un **premier contact** avec les personnes les plus démunies, et permettent de les orienter vers des structures adaptées à leurs besoins. Pour autant.

Ces associations proposent en général, et en fonction des structures, un **accès à des actions d'accompagnement complémentaire** (accès aux droits, aux soins, aide vestimentaire, apprentissage de la langue française, aide aux devoirs, etc.).

**Les épiceries sociales et solidaires** rencontrent à la marge des personnes sans abri, et peuvent permettre l'accès à un **dépannage alimentaire et d'urgence**. Dans l'ensemble, elles sont plutôt destinées à des personnes hébergées ou logées, ayant accès à une cuisine, et ayant quelques ressources. Par ailleurs, l'accès à une épicerie demande la constitution d'un dossier qui doit passer devant une commission, procédure parfois complexe pour le public à la rue qui n'a pas forcément les documents nécessaires (en plus du manque d'accès à une cuisine).

Accès à des repas cuisinés :	3 associations proposent ces repas soit par un repas partagé soit par une distribution en maraude et point de RDV fixe
Accès un colis alimentaires et vestimentaires et/ou d'urgence	CCAS : orientation vers les épiceries sociales et solidaires 4 associations
Aide exceptionnelle d'urgence :	CCAS et STS 2 associations
Épiceries sociales et solidaires	2 épiceries portées par 2 Ccas, 2 portées par 2 associations

L'aide vestimentaire peut être matérialisée par un accès à des vêtements gratuit sous forme de bons par l'orientation des travailleurs sociaux des SAO, des CCAS et des STS. Elle peut être également de façon exceptionnelle, une première réponse à la demande d'un personne ne connaissant pas les dispositifs d'accès aux droits.

#### e) Accès aux soins somatiques et psychiatriques (santé mentale)

L'objectif des permanences de soin est d'offrir à chacun la possibilité d'accéder aux services de santé. Ainsi, elles facilitent le processus d'accès et d'ouverture de droits. Certaines permanences offrent également la possibilité d'accéder aux soins sans couverture sociale. Tout comme les autres dispositifs de la veille sociale, leur objectif est de prévenir les problèmes de santé majeurs et d'orienter les personnes accueillies vers le droit commun.

Nous constatons qu'il existe deux types d'accès aux soins pour les personnes concernées :

- Les **permanences d'accès aux soins de santé (PASS)** sont des dispositifs passerelles de prise en charge médico-sociale pour les personnes ayant besoin de soins mais n'ayant pas nécessairement de droits ouverts, mais qui reste difficile d'accès pour les personnes qui n'ont pas de perspectives d'ouverture et/ ou par leurs conditions de vie ou leur niveau d'éloignement des institutions comme l'hôpital.
- Le **Pôle santé précarité du SUS** qui permet une première **réponse**, une première **consultation médicale** et la première **évaluation de santé** pour les personnes les plus éloignées du soin en les **accompagnant** dans **l'accès aux soins** et dans la coordination du premier **parcours du soin** de la personne. Ce **Pôle Santé Précarité** propose des **consultations médicales de médecins généralistes**, 3/semaine sans RDV, et des consultations avec **une psychologue** 3/semaine sur RDV.

Un accès à la prévention et à la réduction des risques sont par ailleurs proposés par 4 associations, principalement sur la ville de Sète et de Frontignan. Il s'agit principalement d'**actions collectives** et d'**entretiens individuels** avec un **public** plus **spécifique**, au sein de leur local (**sur RDV** en général) et en missions **d'aller vers** sous forme de **Permanences** ou de **Maraudes** en partenariat avec les autres acteurs de la veille sociale.

L'association **VIVRE** :

- **Prévention** autour des infections du VIH, des Hépatites et des IST en informant sur les comportements sexuels à risques et/ou addictifs.
- Soutien du **parcours de santé** en matière d'IST et d'hépatites.
- **Education thérapeutique** adaptée aux personnes infectées par le virus du VIH et/ou des Hépatites

Les **CAARUD Réduire les Risques** et le **CSAPA AMT ARC en CIEL** :

- **Accueil et accompagnement** des personnes en situation de **consommation et/ou d'addiction**.
- **Accès à du matériel stérile** pour personnes usagères de produits psychoactifs
- **Consultation individuelle** avec un addictologue
- **Conseils de RDR** sur les pratiques de consommations

**L'APS 34 (Association de Prévention spécialisée)** :

- Travail de rue et présence sociale sur les quartiers dit prioritaires (Frontignan et Ile de Thau)
- Accompagnement éducatif des jeunes afin de tenter de limiter les phénomènes d'exclusion sociale et favoriser la promotion sociale des jeunes dans ces quartiers
- Prévenir et réduire les différentes formes de marginalisation,
- Lutter contre l'isolement et toutes formes de conduites à risques.

### 3) **Synthèse des points forts et des difficultés/ points d'amélioration** :

Nous vous proposons une **analyse de cet état des lieux** et quelques **pistes d'actions** qui permettront, en appui de la mission de veille sociale du SIAO 34 de collaborer autour de ces thématiques qui, pour rappel s'articulent autour de **ces 4 axes** :

- Être ressource, dans la mise en lien et dans le soutien dans les projets de structure
- Appuyer et soutenir les dynamiques de l'observation sociale
- Coordonner la mise en place de projet collectif
- Soutenir la formation et la sensibilisation auprès des acteurs

Comme expliqué précédemment, la veille sociale occupe une place singulière puisqu'elle constitue le premier maillon du parcours de la rue au logement. Elle permet aux personnes sans hébergement stable d'accéder à des réponses à leurs besoins souvent complexes dans des dispositifs adaptés à leurs réalités.

Nous constatons cependant que les réponses apportées nécessitent une montée en puissance et des améliorations face à des problématiques très complexes et à un contexte marqué par une augmentation du nombre de personnes concernées et une diversification des publics (personnes marginales, personnes migrantes, jeunes, femmes, personnes souffrant de troubles psychiatriques aigues, etc.), rendant l'accueil et l'accompagnement difficile.

Dans l'ensemble donc, le territoire du Bassin de Thau, la veille sociale semble dotée de dispositifs bien repérés et d'un réel travail partenarial. Pour autant, **plusieurs manques** sont constatés, notamment pour **le stockage des affaires**, le **déploiement de maraudes hors**

**période hivernale**, la prise en charge des **troubles psychiatriques** et l'accès à l'hygiène hors de Sète.

a) **Lieux d'accueil et Permanence d'accueil avec accès à l'hygiène.**

Chacun présentant ses propres particularités, que ce soit en ce qui concerne les **horaires**, les **services** ou les **activités**, favorise une **variété d'accueil** pour le public marginalisé. Malgré tout, nous constatons que ces accueils et/ou permanences d'accueil ne sont pas élargis sur tout le territoire du Bassin de Thau mais centrés sur ces deux grandes villes (Frontignan et Sète).

**Forces**

- Bonne couverture sur la semaine
- Diversité des services proposés permet une réponse aux besoins de première nécessité des personnes sans-abris, à Sète principalement
- Plusieurs permanences associatives (**l'accueil de jour du SUS** du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h45, ainsi que le samedi matin de 8h45 à 12h, et sur **l'espace Muhammad YUNUS** sur RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 12h). Peut-être besoin de développer plus de permanences.

**Points d'amélioration**

- Services d'accueil des personnes sans hébergement concentrés à Sète et Frontignan et Espace Muhammad Yunus n'est pas un Accueil de jour, donc pas une réelle capacité d'accueil de ces publics
- Pas d'**accueil spécifique femme**
- **Pas de bagagerie** alors que 9 personnes sur les 22 interrogées sur l'accueil de jour du SUS suggèrent dans les pistes d'amélioration la création d'une bagagerie, alors même que la réponse est un commentaire libre sans proposition.

Nous remarquons également l'absence **d'accueil spécifique aux femmes** en situation de grande précarité et de grande vulnérabilité. L'enquête départementale auprès des accueils de jour et initiée par le SIAO, nous a permis de faire émerger le besoin de ces femmes d'avoir un **lieu sécurisé, adapté** à leur différentes situations et problématiques (par leur âge, leurs consommations potentielles et/ou par leur santé psychique, etc..). **80% des 78 femmes** interrogées pensent qu'il manque un accueil de jour uniquement pour les femmes (A Sète, deux femmes sur les trois interrogées ont donné cette réponse. Evidemment à relativiser puisque c'est un échantillon très faible).

Cette enquête départementale et les immersions au sein de ces accueils de jour ont permis de faire remonter la parole et les besoins des personnes concernées qui nous ont témoigné le **besoin fort en bagagerie** sur le territoire. Assurément, les personnes sans hébergement stable sont très souvent stigmatisées par les « bagages » qu'elles transportent et cela limite leurs déplacements. En outre, ils peuvent également les perdre ou se les faire voler. La bagagerie offre une possibilité de se « débarrasser de ces objets tout au long du jour », donne l'occasion de

profiter d'une liberté de mouvement pour de la recherche d'emploi, de la prise de RDV en lien avec la santé et/ou la réalisation de démarches administratives.

Tableau de synthèses des forces et des points à améliorer  
sur les lieux d'accueil du territoire

	<b>Forces</b>	<b>Difficultés/Points à améliorer</b>
<b>Espace et Lieux d'Accueil</b>	<p>Ouvert toute l'année 6 jours/7</p> <p>Accès à l'hygiène (douches et laverie) 6 jours/7</p> <p>Accès à un repas/collation 6 jours/7 et espace de cuisine « plancha » 6 jours/7</p> <p>Permanences d'accueil sur la prévention et la RDR</p> <p>Espace d'accueil avec accès à l'hygiène (douches et laverie) sur RDV à Frontignan</p>	<p>Accès à l'hygiène seulement sur les lieux d'accueil et l'espace Muhammad Yunus qui n'est pas un ADJ, donc accueil sur RDV (pas forcément adapté au public à la rue)</p> <p>Absence de bagagerie sur le territoire</p> <p>Pas d'accueil et/ou permanence d'accueil spécifique aux femmes</p>

Pistes d'Actions à envisager :

**Bagagerie** : Comment construire collectivement un projet (recueil du besoin, identification d'un porteur, structuration d'un projet collectif)

**Creuser le besoin des femmes sans hébergement d'avoir accès à des lieux d'accueil** dédiés en journée. Se renseigner sur l'existant (exemple en lien avec le Diagnostic territoriale du projet de lutte contre la précarité menstruelle sur le bassin de Thau du planning familial)

**Travailler au développement** d'autres permanences sur les 2 lieux et espaces d'accueil en fonction des besoins identifiés ? (Prévention, dépistage, associations culturelles/sportives, aide administrative, etc.)

b) **Le SAO et l'accès aux droits** :

Le **SAO** du SUS est le seul service d'**accueil** et d'**orientation** du territoire. Son objectif est de repérer les personnes sans-abris qui ont des problématiques d'accès aux services de domiciliation postale et/ou des services de l'accès aux droits. Son articulation avec les autres services comme les Centres Communaux de l'Action Sociale, les Services Territoriaux de Solidarités et les associations proposant un appui dans les démarches administratives et l'accès au numérique permet une **réelle coordination pour l'accès aux droits** de ce public. Un travail de collaboration avec le CCAS de Sète, permet un fort appui pour les personnes ne pouvant s'adapter aux modalités d'accueil ou n'ayant pas de possibilité d'ouverture de droits, sont orientés vers le SAO.

c) **Maraudes et Missions d'aller vers :**

D'après le **Référentiel des missions et d'évaluation des maraudes et des Samu Sociaux**, les maraudes et les missions d'aller vers « *jouent un rôle déterminant dans la prise en charge des personnes sans hébergement stable en allant quotidiennement à leur rencontre dans la rue et en les accompagnant dans l'accès aux institutions* ». Or nous observons qu'il existe deux types de maraudes sur le territoire du Bassin de Thau, une **maraude sociale professionnelle (SUS)** qui intervient sur le Bassin de Thau, en partenariat avec une association de Réduction Des Risques (CAARUD Réduire les Risques), mais uniquement sur la période hivernale, et une **maraude sociale bénévole** sur de la distribution de repas mais que sur la ville de Sète, et 1 jour/semaine.

La **pluridisciplinarité** dans les équipes sociales professionnelles permettrait une expertise spécifique de médiation en santé auprès du public en situation de grande précarité.

**Forces**

- Maraudes professionnelles 7/7 en période hivernale, complétée par quelques interventions de maraudes bénévoles
- Co-intervention SUS/ RLR permet le repérage des personnes usagères de produits psychoactifs en leur permettant un accès à du matériel stérile, de conseils de RDR et l'orientation vers un addictologue si besoins
- Circuit des maraudes bien repérées (points fixes repérés et sur RDV)

**Points d'amélioration**

- Pas de maraude professionnelle hors période hivernale, sur l'ensemble du Bassin de Thau, un ou deux jours couverts sur la période estivale
- Renforcer l'intervention de travailleurs sociaux sur les équipes mobiles soit sous forme de co-intervention, soit sous forme de renfort de travailleurs sociaux sur la maraude professionnelle
- Pas d'équipe santé précarité sur le territoire

Face à l'accroissement de la précarité, à l'augmentation du nombre de personnes contraintes de vivre à la rue et dans des habitats de fortune, le rôle de ces maraudes est plus que fondamental, même s'il reste malheureusement insuffisant. C'est pour cela, qu'il requiert d'**affiner** le **besoin**, les **orientations**, l'**accompagnement** et la **coordination** de ces maraudes, tout le long de l'année.

Tableau de synthèses des forces et des points à améliorer

	<b>Forces</b>	<b>Difficultés/Points à améliorer</b>
<b>Maraudes</b>	Maraudes sociales professionnelles sur le territoire du BDT 7 jours/7 sur la période hivernale	Pas de maraudes sociales professionnelles hors période hivernale  Peu de maraudes sociales bénévoles sur le territoire

	<p>CO-intervention du SUS/CAARUD RIR (1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> Mardi du mois de 17h à 22h)</p> <p>Maraude sociale bénévole : une distribution alimentaire apr semaine</p> <p>Maraudes bien repérées</p> <p>Coordination avec les maraudes pour l'accès à des couvertures par le Secours populaire et Emmaüs</p>	<p>Pas d'équipe de santé : santé somatique et santé mentale</p>
--	---	---

Pistes d'Actions à envisager :

**Soutenir** le déploiement des missions d'aller vers et des maraudes, notamment hors période hivernale."

**Soutenir** les acteurs si un projet **d'équipe mobile santé précarité** émerge

d) **Accès alimentaire et vestimentaire**

Le secteur de l'aide alimentaire connaît actuellement de grandes difficultés, tant en ce qui concerne l'approvisionnement que la distribution. Le volume de denrées récupérées stagne, voire diminue, alors que le nombre de bénéficiaires n'a cessé d'augmenter.

Le rapport de la DGCS de 2016 sur la distribution alimentaire précise que les acteurs qui œuvrent dans ce domaine sont confrontés à deux enjeux majeurs : « Le premier enjeu est l'augmentation sensible du nombre de bénéficiaires au cours des dernières années. [...]. Le deuxième enjeu qui questionne les pratiques et les objectifs en matière d'accompagnement est celui de la diversité des publics qui bénéficient de l'aide alimentaire. [...] des personnes ayant basculé récemment dans la précarité du fait d'un accident de la vie, aux « travailleurs pauvres » recourant ponctuellement à l'aide alimentaire afin de pallier leurs difficultés budgétaires, en passant par les ménages durablement inscrits dans la précarité ou les personnes « hors droits », exclues des dis.

Nous constatons différents types d'aide alimentaire et vestimentaire qui permettent une réelle base de réponse aux personnes en situation de grande précarité par le biais d'accès à des repas, à des colis alimentaires et vestimentaires d'urgence et d'aides financières ponctuelles. Cependant, les propositions adaptées aux personnes vivant dans la rue et/ou dans des habitats de fortune sont peu nombreuses, notamment sur le plan alimentaire, malgré les efforts des associations pour adapter les colis.

Nous distinguons **2 associations** proposant des repas cuisinés deux fois par semaine à ces publics sur les deux grandes villes du territoire (Frontignan et Sète), mais pas sur le reste du territoire, et pas tous les jours.

Ces associations fonctionnent avec très peu de moyens et reposent sur **l'engagement fort** de leurs bénévoles, notamment des personnes « noyaux » de l'association. Ces organisations sont donc fragiles et elles ont besoin de soutien pour se structurer et se former (aide à la gestion associative, difficultés d'approvisionnement, besoin de formation sur les normes d'hygiène et de sécurité, sur le public, sur la réduction des risques, etc.). Ce travail sera poursuivi en partenariat avec le Projet Alimentaire de Territoire, porté par le syndicat mixte du Bassin de Thau.

Les associations d'aide alimentaire et vestimentaire, par l'aide essentielle qu'elles apportent sur le territoire aux publics en situation de précarité et aux travailleurs sociaux, doivent continuer d'être soutenues, notamment sur la gestion de la vie associative, la mobilisation des bénévoles, l'approvisionnement et la formation.

Tableau de synthèses des forces et des points à améliorer

	Forces	Difficultés /Points à améliorer
<b>Aides alimentaires Et vestimentaires</b>	<p><b>Accès facilitant pour l'accès à un colis alimentaire et vestimentaire</b></p> <p>Un <b>engagement</b> et un <b>investissement du bénévolat fort</b></p>	<p>Peu de <b>propositions adaptées</b> pour les personnes vivant à la rue</p> <p>Approvisionnement, particulièrement pour les petites structures</p> <p><b>Mobilisation</b> des bénévoles</p>

Pistes d'Actions à envisager :

**Soutenir** la mobilisation bénévole,

Produire une **observation sociale** pour mesurer l'augmentation du besoin,

Réactiver le lien avec le **projet alimentaire de Territoire** pour **coordonner** la réponse au besoin des publics et des associations, notamment sur les moyens matériels et sur l'approvisionnement en denrées

**Former** et **orienter** sur des **formations** sur différents sujets en fonction des besoins : hygiène et sécurité, réduction des risques, B-A BA sur la lutte contre le sans-abrisme, etc.

e) Accès à la santé « somatique et mentale », la Réduction des risques et la prévention spécialisée

Nous constatons un **bon repérage** et un **travail en partenariat** d'équipes spécifiques de prévention spécialisée et de réduction des risques dans leurs missions « d'aller vers » qui permettent l'accès à des conseils de prévention et de RDR facilités et un grand soutien pour les acteurs de la veille sociale du territoire sur ces problématiques/thématiques.

Comme précisé dans la partie « Maraudes », nous constatons l'absence d'**équipes mobiles médico-sociales précarité** (EMMSP) sur le territoire. Elles permettraient pourtant d'assurer des actions de prévention, de médiation et de prise en charge globale pour améliorer **l'accès aux soins** et aux **droits** des personnes sans hébergement stable, et de **favoriser** ainsi l'entrée dans un **parcours de soins adapté**. Un travail avec le **Contrat Local de Santé Mentale** de la ville de Sète est envisagé pour répondre à ces besoins.

Ce travail en **partenariat** permettra également de renforcer le besoin de soutien des équipes professionnelles et bénévoles des maraudes et/ou des accueils de jour sur le **repère**, la **posture** et l'**identification** des problématiques psychiatriques en proposant des formations de sensibilisation telles que celle des premiers **secours en santé mentale** et la formation « **PRISME-Précarité et santé mentale** » de l'Orspere-Samdarra (Observatoire national sur la santé mentale et les vulnérabilités sociales).

Les Forces et les Points d'amélioration :

	<b>Forces</b>	<b>Difficultés /Points à améliorer</b>
<b>Santé, Prévention et Réductions des risques</b>	<p><b>Bonne couverture horaires via les deux permanences de soin, PASS et point santé précarité du SUS</b></p> <p><b>Bonne coordination</b> entre la PASS et le Pôle santé précarité du SUS</p> <p><b>Permanences des structures de prévention/RDR/Addicto</b> dans l'ADJ et/ou structures accompagnant les personnes sans abris</p> <p>Sensibilisation des acteurs de l'ADJ à la prévention sur le VIH/Hépatites/IST/RDR</p> <p><b>Echanges</b> entre équipes du SAO/ADJ et le CAARUD sur des <b>situations complexes</b> en lien avec la RDR/Addicto</p>	<p><b>Secteurs psychiatriques</b> peu doté sur le Bassin de Thau (pas d'<b>équipe mobile pas EMPP</b>)</p> <p>Peu de <b>soutien</b> de l'intervention professionnelle envers les équipes sur les questions de <b>prise en charge psychiatrique</b>, difficultés à trouver des relais</p>

Pistes d'Actions à envisager :

**Sensibiliser** et **former** les différentes équipes autour des **problématiques psychiatriques**  
**Développer** des actions de prévention et/ou de dépistages envers le public ciblé,  
 Travail en lien avec le **CLSM** pour mieux appréhender le **Secteur Psychiatrique**,  
**Soutenir** le ou les porteurs si projet de création d'une **Equipe Mobile de Psychiatrie et de Précarité (EMSP)**

Pistes d'Action transversales aux différentes structures :

De manière générale, trois aspects concernent tous les acteurs, bien que de façon variable selon leurs besoins :

**Poursuivre** la dynamique de **coordination** de la veille sociale, notamment à travers 3 ou 4 réunions par an

**Proposer** et **orienter** vers des formations : B.A. BA lutte contre le sans abris et les sujets liés, réductions des risques, santé mentale, etc.

**Proposer** des rencontres de présentation croisées sous forme de tables rondes, comme réalisé en septembre 2023 à destination des structures bénévoles

**Conclusion**

Au regard des différents éléments avancés, l'Etat des lieux met en lumière un territoire dont le principal acteur de la lutte contre le sans-abrisme est bien repéré, dans lequel des partenariats réguliers sont établis et qu'une bonne couverture est proposée en matière d'accueil sur le territoire sétois et, dans une moindre mesure, frontignanais.

Cependant, les acteurs sont mis en difficulté par un **contexte** de **précarisation**, une **augmentation** de la **demande** et une période de **contrainte budgétaire** forte de l'Etat et des collectivités. C'est dans ce contexte que se posent : les besoins d'améliorer **l'accès à l'hygiène**, la **couverture annuelle en maraude**, **l'étoffement** en **travailleurs sociaux** des équipes mobiles, de créer une **équipe mobile santé précarité**, de création d'une **bagagerie**, de développer la **prévention en santé**, de former et, de manière générale, de soutenir l'activité et des projets associatifs sur les thématiques de lutte contre le sans-abrisme.

Poursuivre cette dynamique doit permettre d'appuyer et de créer des **liens de confiance** et de **légitimité** entre ces acteurs professionnels (salariés et bénévoles), d'appuyer le rôle et la fonction de ces associations bénévoles qui assurent une part importante de ces réponses auprès du public cible.

Cette coordination a également pour objectif de renforcer les moyens alloués à la veille sociale, d'identifier et de faire remonter les besoins émanant du terrain en lien avec les réponses apportées par les services de l'Etat.

Il faut noter que pour « mieux répondre » aux besoins des personnes sans hébergement stable, il est nécessaire d'apporter et de renforcer les connaissances sur les problématiques spécifiques de ce public par le biais de formations et de sensibilisations comme dit

précédemment sur les thématiques de « santé mentale », de « femmes à la rue », de « lutte contre le sans abris », et de sensibilisations des problématiques « d'addictions et RDR » afin de consolider les compétences de ces acteurs professionnels (bénévoles et salariés).

Enfin, le plus souvent possible, la **participation des publics** doit être recherchée, aussi bien dans le questionnement de leurs besoins que sur l'amélioration d'un dispositif existant ou la construction d'un nouveau projet.

## Acteurs concourant à la Veille Sociale sur le Bassin de Thau

- Les Accueils de jours et Permanences d'accueil :

Association et ses dispositifs	Accueil de jour « Trait d'Union », SUS (Solidarité Urgence Sétoise)	Espace MUHAMMAD YUNUS Secours Populaire Lieu d'Accueil/Permanence d'Accueil
Responsable de la structure et/ou Référent du dispositif	Fabrice VALANTIN, Directeur du SUS, Florent LALANNE, Chef de service du pôle Veille sociale (SAO, Accueil de jour, maraudes), Malika, Référente de l'ADJ	Françoise PARON, Responsable du Secours Populaire, Coordinatrice de l'espace Muhammad YUNUS En partenariat avec le CCAS de Frontignan
Territoire et/ou ville	Sète	Frontignan la Peyrade
Adresses	34 Rue Pierre SEMARD 34200 Sète	7 Rue de la Raffinerie, 34110 Frontignan la Peyrade
Objectif principal	Accueil en urgence des personnes sans domicile. Accueil, hébergement et insertion sociale des personnes en précarité, service d'accueil et d'orientation, accueil de jour, point santé, accompagnement social lié au logement, action de remobilisation et de domiciliation.	Lien d'entraide, de vente et d'échange Animations et accueil des associations de solidarité, <b>Coordination du lieu</b> : le Secours populaire,
Nature et prestations proposées	<p><u>Prestations de services :</u></p> <p><b>Douches</b> sur inscription sur place en matinée, accès aux douches sont spécifiquement réservés aux femmes les après-midis, afin de proposer un espace plus protégé.</p> <p><b>Hygiène</b> : Laverie 1€ et sèche-linge 1€ (possibilité d'un accès gratuit pour les personnes sans ressource).</p> <p><b>Petit déjeuner</b> et collations (boissons chaudes, sale et sucre,</p> <p><b>Soutien alimentaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Durant la période hivernale</b>, accès à des repas chauds entre 17 et 18h, pour les personnes sans hébergement. Repas complété par la « soupe » préparée avec les produits de la Banque Alimentaire par les bénéficiaires et des bénévoles présents tous les soirs.</li> <li>• <b>De Juillet à Août</b>, préparation de collations rafraichissantes (salades composées, sandwiches) tous les midis avec les bénéficiaires. En cas d'alertes canicule, maraudes à pied pour proposer de l'eau aux bénéficiaires, et les inviter à se reposer à l'accueil de jour climatisé sur les créneaux des grosses chaleurs</li> </ul> <p><b>Accès à un vestiaire gratuit</b> en cas d'urgence, de première nécessité, avant orientation vers les dispositifs présents de proximité (secours catholique, Croix-Rouge, Secours Populaire...)</p> <p><b>Soutien à la formalisation des premières demandes</b> et accompagnement vers le SAO</p> <p><b>Orientation</b> vers les médecins bénévoles du <b>Point Santé</b>, et vers la <b>psychologue clinicienne</b></p> <p><u>Ateliers proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Atelier numérique</b> : les jeudis matin, autour de l'accès et travailler autour de de la fracture numérique, quand ils sont assez de personnes sur l'ADJ (salariés)</li> <li>• <b>Atelier cuisine et repas partages</b> : les mardis de 10h30 à 13h30, 12/13 personnes, participation des usagers, et approvisionnement Banque alimentaire,</li> <li>• <b>Atelier Coiffure</b> : Coiffeur tous les 15 jours. 1 jeudi sur 2 en après-midi sur RDV.</li> </ul> <p>Accès alimentaire :</p>	<p><u>Prestations de services :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Douches sur RDV</b> : lundi au vendredi de 8h30 à 12h, sur RDV</li> <li>• <b>Hygiène</b> : laverie et sèche-linge, de 8h30 à 12h sur RDV</li> <li>• <b>Petit déjeuner et collation</b> : pas de possibilité</li> </ul> <p><u>Ateliers proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Atelier d'Alphabétisation</b> : portée et organisé par « Les femmes en Languedoc Roussillon »</li> <li>• <b>Atelier cuisine</b> : portée et organisé par « Les femmes en Languedoc Roussillon »</li> </ul> <p><u>Accès alimentaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Colis alimentaire d'urgence</b> possible, mais orientation vers le CCAS</li> </ul> <p><u>Secteur vestiaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accès d'urgence</b> possible,</li> <li>• 3 à 5 demi-journées par semaine,</li> <li>• Accès gratuit pour les demandeurs d'asile, les SDF,</li> <li>• Être orienté par un TS du STS, via voltaire, les TS du CCAS de frontignan,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Distribution de colis alimentaire d'urgence</b> : tous les lundi AM</li> <li>• <b>Distribution « Soupe » période hivernale</b> : faite par un bénévole du CA (soupe maison le mardi, mercredi et jeudi et soupe lyophilisée les vendredi), et des sandwich en période estivale</li> <li>• <b>Les bons samaritains</b> : les jeudi lorsqu'ils leur restent des repas chauds, peuvent être distribués au SUS en fin de journée.</li> </ul>	
<b>Conditions d'accès</b>	Inconditionnalité et gratuité	En lien avec une domiciliation postale sur la commune Frontignan et la Peyrade
<b>Horaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1<sup>er</sup> sept au 17 nov.</b> : Lundi au vendredi de 8h15-11h30 /14h-16h45 et samedi de 8h15 à 11h30</li> <li>• <b>18 nov. au 31 mars</b> : Lundi au vendredi de 8h15-11h30 /14h-18h et samedi de 8h15 à 11h30</li> <li>• <b>Distributions de soupes</b> : de 16h30 à 18h par SUS</li> </ul>	<p align="center"><b>Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h</b> En fonction des disponibilités des bénévoles</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1 avril au 30 juin</b> : Lundi au vendredi de 8h15-11h30 /14h-16h45 et samedi de 8h15 à 11h30</li> <li>• <b>1<sup>er</sup> juillet au 31 août</b> : 8h15-16h45 (horaires en continu)</li> <li>• <b>Aout</b> : Fête de la Saint Louis fermeture pendant la 3<sup>ème</sup> semaine du mois d'Aout</li> </ul>	
<b>Caractéristique du lieux</b>	<p><u>ADJ Trait d'Union</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 grandes douches mixtes,</li> <li>• 2 machines à laver et 2 sèches linges,</li> <li>• 1 grand bar pour la distribution de la collation/petit déjeuner/boissons</li> <li>• 1 bureau d'entretien individuel pour relever son courrier et pouvoir faire des petites démarches sociales, rencontrer un travailleur social</li> <li>• Un espace numérique (3 ordinateurs),</li> <li>• Une grande terrasse jardin avec accès cuisine extérieure,</li> </ul>	<p><u>Espace solidaire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 bureaux individuels,</li> <li>• 1 salle de réunion,</li> <li>• 1 douche, 1 machine à laver et 1 sèche-linge</li> <li>• Boutique Vestiaire et épicerie sociale et solidaire 'alimentaire au rez de chaussé,</li> <li>• 3 pièces de stockage alimentaire et vestimentaire</li> </ul>
<b>Equipe dédiée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2,5 ETP sur ADJ dont :</li> <li>• 3 professionnel.le.s</li> <li>• 1 TS de temps en temps tourne en lien avec le pôle SAO</li> <li>• Intervention pluri-hebdomadaire de salariés de l'APIJE</li> </ul>	<p><u>Secours Populaire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 Responsable Bénévole</li> <li>• Equipe de bénévoles (25 bénévoles dont 10 actifs)</li> <li>• 2 bénévoles formées accompagnent les personnes dans leurs démarches administratives et sociales</li> </ul>

<b>Partenariats</b>	<p><u>Permanences de partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Association VIVRE</b> : Accès dépistage VIH, hépatites, (1semaine par an)</li> <li>• <b>RDR - Dépistage</b> : Soutien aux démarches en Réduction des Risques et des Dommages via les permanences mensuelles de la BOUTIK Montpellier, les ateliers pluri annuels en tabacologie proposés par le CSAPA Arc en Ciel, les interventions pluri annuelles du CEGIDD sur les dépistages</li> <li>• <b>COHEP</b> : accès au fibroscan,</li> <li>• <b>CSAPA AMT AEC</b> : intervention d'une infirmière autour des questions de RDR et de RDR TABAC,</li> <li>• <b>Présence mensuelle de Vétérinaires</b> pour Tous les 4èmes jeudis du mois. Ils proposent des soins de vaccinations, vermifuges, puçage ainsi qu'un livret de santé gratuit.</li> </ul> <p><u>Institutionnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Caisse d'Allocations Familiales,</li> <li>• Caisse Primaire d'Assurance Maladie,</li> <li>• Caisse d'Assurance Retraite</li> </ul> <p><u>Sociaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CCAS de Sète,</li> <li>• CCAS de frontignan,</li> <li>• CCAS du Bassin de Thau,</li> <li>•</li> </ul> <p><u>Santé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SUS point santé précarité,</li> <li>• CSAPA AMT AEC,</li> <li>• CAARUD Réduire les risques,</li> <li>• Association VIVRE/CEGIDD</li> <li>• Association BUISSON BERTRAND pour la vaccination,</li> <li>• PASS du CHR de Sète,</li> <li>• Centre Hospitalier de Sète,</li> </ul>	<p><u>Permanences de partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Association <b>VIA VOLTAIRE</b> : lundi et jeudi sur RDV,</li> <li>• <b>Femmes en Languedoc Roussillon</b>,</li> <li>• Secours Catholique,</li> <li>• Le <b>Refuge la Gardiole</b>, tous les vendredis matin pour la distributions de colis alimentaires, et de repas cuisinés, devant l'espace Muhammad YUNUS</li> <li>• <b>CAARUD réduire les Risques</b>, 1/ trimestre les vendredis matin sur la distribution alimentaire du Refuge de la Gardiole, régularité ? à la demande</li> </ul> <p><u>Sociaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CCAS de Sète,</li> <li>• CCAS de frontignan,</li> <li>• CCAS du Bassin de Thau,</li> <li>• STS frontignan la Peyrade,</li> <li>• SUS : ADJ + SAO,</li> <li>• Femmes en Languedoc Roussillon (petites démarches sociales),</li> </ul> <p><u>Santé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SUS point santé précarité,</li> <li>• CAARUD Réduire les risques,</li> <li>• PASS du CHR de Sète,</li> <li>• Centre Hospitalier de Sète,</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pharmacie Humanitaire internationale, Pharmacie des 3 ponts,</li> <li>• Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du bassin de Thau,</li> </ul> <p><u>Accès alimentaire et vestimentaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Café de la paix,</li> <li>• La Croix rouge,</li> <li>• Secours populaire,</li> <li>• Saint Vincent de Paul,</li> <li>• Restos du Cœur,</li> </ul> <p><u>Atelier soin et éducation canine :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vétérinaire pour tous,</li> </ul> <p><u>L'accès à la culture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PASS Sam : accès médiathèque et accès bus ville de Sète</li> <li>• Culture du Cœur, Culture et Sport Solidaires 34,</li> <li>• Scène Nationale de Sète</li> </ul> <p><u>Estime de soi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coiffeur proposant leur coupe de cheveu, gratuit tous les 15 jours</li> </ul>	
<b>Type d'indicateurs et retour d'activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombres de douches par jour,</li> <li>• Nombres de laverie et de sèche-linge,</li> <li>• Nombres de petits déjeuner distribués,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombres de familles accompagnées,</li> <li>• Nombres de douches,</li> <li>• Nombres de laverie et de sèche-linge,</li> </ul>

<b>Formations proposée en interne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hygiène et sécurité (1 fois/ an)</li> <li>• Santé mentale et prévention du suicide,</li> <li>• RDR et Addictologie : CAARUD Réduire les risques et CSAPA AMT ARC,</li> <li>• Gestion de violences</li> <li>• Addictions (csapa arc en ciel)</li> <li>• 1er secours</li> <li>• Réunion bihebdomadaire et les debriefing de l'ADJ et SAO</li> <li>• Séance de APP</li> <li>• Formation SISAO,</li> <li>• Binôme infirmière et éducatrice spécialisé</li> <li>• CEGIDD : vient à la demande pour faire du dépistage sur place et accompagne au résultat</li> <li>•</li> </ul>	<u>Formation « secours populaire » pour leur bénévoles :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Formation PASS</b> : « Permanence d'Accueil, de Solidarité et relais Santé » pour les 1<sup>er</sup> accueil et 1<sup>ère</sup> évaluation sociale de la situation de la personne concernée,</li> <li>• Formation interne aux secours populaires</li> </ul>
<b>Formation proposée aux partenaires</b>		
<b>Publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes sans hébergement,</li> <li>• Personnes concernées par les minimas sociaux,</li> <li>• Personnes migrantes,</li> <li>• Personnes ayant des problématiques d'addictions,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes seules,</li> <li>• Personnes sans hébergement,</li> <li>• Personnes domiciliées sur Frontignan la Peyrade,</li> <li>• Famille et/ou personnes concernées par les minimas sociaux (épicerie sociale et la boutique vestimentaire solidaire)</li> </ul>

<p><b>Sources d'approvisionnement (accès à l'hygiène, aide alimentaire et aide vestimentaire)</b></p>	<p><u>Aide alimentaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Banque Alimentaire de l'Hérault,</li> <li>CCAS de Sète, Café de la paix</li> <li>La Société Saint-Vincent-de-Paul de Sète,</li> <li>Sodexo, Plat Thau,</li> <li>Les Restos du Cœur,</li> </ul> <p><u>Aide vestimentaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La Croix rouge,</li> <li>Les Resto du cœur,</li> <li>Secours populaire,</li> </ul> <p><u>Accès Hygiène :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Quelques produits d'hygiène</b> (dentifrice, brosses à dent, gel douche/ shampoing, mousse à raser)</li> <li>Précarité menstruelle,</li> </ul>	<p><u>Aide alimentaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Centrale départementale d'achat du secours populaire à Montpellier,</li> <li>Producteurs locaux : dons d'association des producteurs d'Occitanie,</li> <li>Collecte annuelles dans les grandes surfaces,</li> <li>Produits d'hygiène,</li> <li>Achat</li> </ul> <p><u>Aide vestimentaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte annuelle,</li> <li>Dons de vêtements,</li> <li>Central de secours populaires,</li> </ul> <p><u>Accès hygiène :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Achats</li> <li>Quelques produits d'hygiène (dentifrice, brosses à dent, gel douche/ shampoing, mousse à raser)</li> <li>Précarité menstruelle</li> </ul>
<p><b>Difficultés et manques identifiés</b></p>	<p>Besoins d'avoir sur le territoire + d'accès à l'hygiène et laverie.</p> <p>Absence de bagagerie</p> <p>Renfort des interventions de RDR par le CSAPA et le CAARUD, Grosses difficultés sur la santé mentale.</p> <p>Plus de places d'Hébergement/ logement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil de jour : espace de convivialité, douches, laverie, bureau pour les entretiens individuels porté par plusieurs associations,</li> <li>Bagagerie</li> <li>Places d'Hébergement/ logement,</li> <li>Meilleure coordination de l'espace Muhammad YUNUS,</li> </ul>
<p><b>Méthode SWOG (forces)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil inconditionnel,</li> <li>Bar qui permet la distribution des petits déjeuners, et une meilleure observation de l'accueil,</li> <li>Cour intérieure : non pignon sur rue donc discrétion, fumeurs, pause possible</li> <li>Chiens acceptés tenus en laisse, et en muselière</li> <li>Lieu de sociabilité,</li> <li>Lieu de pause et sécurisé</li> <li>Participation des usagers et bénéficiaires,</li> <li>Auto-régulation, par la participation des personnes qui connaissent bien les lieux,</li> <li>Permanences de partenaires,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil inconditionnel,</li> <li>Douches et laverie</li> <li>Grand espace permettant de créer un vrai espace de convivialité et solidaire sur Frontignan,</li> <li>Permanence de partenaires</li> <li>Espace extérieur,</li> <li>Accessibilité PMR</li> </ul>
<p><b>Méthode SWOG faiblesses</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Priorité aux prestations de service (accès douches et petit déjeuner) qui ne permet pas de faire 1<sup>ère</sup> évaluation sociale,</li> <li>Problématique d'intérêt sur les ateliers proposés (espace numérique) cause manque de personnel pour pouvoir mieux les appréhender, mieux les animer,</li> <li>Distribution des petits déjeuners au bar, qui bloque un TS toute la matinée,</li> <li>Petites démarches administratives (si assez de personnel sur l'accueil) dans un bureau où il distribue également le courrier,</li> <li>Manque d'une permanence d'un infirmier du service psychiatrique sur l'ADJ,</li> <li>Mal connaissance des services psychiatriques de Sète, pour la prise en charge des personnes en souffrance psychiatrie,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de bénévoles,</li> <li>Coordination de l'espace Muhammad YUNUS à réfléchir, lourd pour le secours populaire (les clés du local non partagé)</li> <li>Freins de la municipalité d'organiser un ADJ plus renforcé,</li> <li>Limitation de l'accès aux prestations (douches et laverie) en lien avec à la domiciliation postale sur le CCAS de Frontignan,</li> <li>Mobilité par rapport à sa domiciliation postale du SUS si refus du CCAS de frontignan,</li> <li>Espace extérieur non protégé,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de bagagerie,</li> <li>• Pas d'accueil spécifiques aux femmes, même si possibilité aux femmes de prendre leurs douches sur le temps d'accueil l'après-midi (mais pas spécifiques aux femmes moins de monde)</li> <li>• Arrêt de saint Vincent de Paul : qui préparer les soupes et les repas chauds pendant la période hivernale,</li> <li>• Turn Over des équipes,</li> </ul>	
Projets avenir dans l'ADJ ou projet espéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Accès à la culture et aux loisirs</u> : Besoin d'un recrutement d'un animateur socio-culturel, pour faciliter et proposer des ateliers plus accès culturel sur l'ADJ</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de l'espace d'entrée pour favoriser un espace plus convivial et intimiste,</li> </ul>
Attentes de la mission de la veille sociale SIAO34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien pour ouvrir autre accueil de jour sur la ville de Sète</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien</li> <li>• Pas trop d'attentes car bon lien avec le CCAS de Frontignan</li> </ul>

1) Les Maraudes : Maraudes Professionnelles, Maraudes associatives (alimentaires, vestimentaires et caritatives) et Maraudes et/ou Missions d'aller de santé publiques et de Prévention spécialisées :

Association Et Ses dispositifs	Maraude sociale professionnelle	Maraude sociale bénévole		Mission d'Aller vers De Prévention Spécialisée et de Réduction des Risques	
	SUS (18 novembre au 30 mars)	Les Bons Samaritains	Femmes en Languedoc Roussillon	CAARUD Réduire les risques (Missions d'aller vers)	APS34 (Prévention spécialisée 16-25 ans)
Responsable de la structure et Référent du dispositif	Fabrice VALANTIN, Directeur du SUS, Florent LALANNE, Chef de service du pôle Veille sociale	Éric RAGOT, Président des Bons Samaritains	Mélissa RENDA, Responsable de l'association,	Audrey NEHLIG, Directrice Adjoint CAARUD RDR, Tiffany MARTIN, ME et Référente Mission BDT, Isabelle DROIN, ME et coordinatrice	Michael YVON, coordinateur des équipes APS34 de Sète/ Frontignan/VLM/Béziers
Territoire	Sète, ile de Thau, frontignan la Peyrade, Bassin de Thau	Sète et Ile de Thau	Frontignan la Peyrade	Sète et Ile de Thau	Frontignan la PEYRADE Sète et Ile de Thau
Type de Maraude	<b>Maraudes sociales professionnelles :</b> aller vers les personnes ne fréquentant pas l'ADJ et ne connaissant pas les associations veille sociale, loin des ADJ et des SAO,  1 <sup>er</sup> contact des personnes isolées ne connaissant pas l'ADJ ni le SAO, 1 <sup>ère</sup> évaluation sociale possible et orientations en fonction de la situation de la personne  Proposition de boissons chaudes (café et soupe lyophilisée),  Don de couvertures,	<b>Maraudes sociales bénévoles</b> avec distributions d'un repas chaud et de dépannage vestimentaire	<b>Maraudes sociales professionnelles et bénévoles, Missions aller vers :</b> Dans les rues de Frontignan la Peyrade : <b>La guitoune</b> mission d'aller vers les habitants, avec un triporteur. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aller à la rencontre des habitants,</li> <li>• Faciliter les échanges,</li> <li>• Faciliter l'accès aux droits qui permet de déployer.</li> </ul>	<b>Maraudes Professionnelles :</b> Maraudes spécifiques de Réduction des risques en lien avec les personnes concernées par l'usage de produits psychoactifs et ayant des problématiques d'addictions	<b>Maraudes Professionnelles :</b> <u>Présence sociale</u> (maraude) Maraudes/ intervention de proximité/l'ile de Thau Sète / à remettre pas trop d'articulation, 1 fois par mois, sensibilisation et partage de connaissance
Nature, Vision et prestations proposées	<b>Nature :</b> Inconditionnalité, respect, écoute, accompagnement individuel et collectif, Aller à la rencontre des personnes loin des dispositifs d'ADJ  <b>Prestations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseils + 1<sup>ère</sup> évaluation sociale de la situation de la personne et orientation vers le SAO et l'ADJ du SUS si besoin ou vers le CCAS (domiciliation postale),</li> </ul>	<b>Nature :</b> Inconditionnalité, convivialité, respect, écoute, restauration dignité, Aller à la rencontre des personnes pour créer du lien social et l'accès à un repas cuisiné  <b>Prestations :</b> Une maraude de repas chauds distribués sur différents points de RDV à Sète <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repas : entrée, repas chaud, dessert,</li> </ul>	<b>Nature :</b> Elle vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics en grandes difficultés. Depuis 2012 : agréée « Espace de Vie Sociale », <b>La Guitoune :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un petit coin café (lien social)</li> <li>▪ Un espace accueil numérique (aide sur les démarches sociales numériques, et</li> </ul>	<b>Nature :</b> Aller à la rencontre de personnes concernées par l'usage de produits psychoactifs, de conseils de RDR et de matériels stérile de RDR  <b>Prestations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permanence tous les 2<sup>nd</sup> mardis du mois sur l'accueil du jour, le matin, accessibilité de matos à la demande (discret), en binôme,</li> </ul>	<b>Nature :</b> Étendre une forme d'action sociale spécifique en milieu ouvert pour accompagner les jeunes les plus en marge et leurs familles, Limiter les phénomènes d'exclusion sociale et favoriser la promotion sociale des jeunes et des quartiers, <b>Restaurer</b> du lien social, <b>Prévenir</b> et <b>réduire</b> les différentes formes de marginalisation et leurs processus. <b>Lutter</b> contre l'isolement et toutes formes de conduites à risques.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distributions de boissons chaudes, de soupes lyophilisées et de couvertures pour créer du lien social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distributions de couvertures en période hivernale,</li> <li>• 1<sup>er</sup> lien social,</li> <li>• 1<sup>er</sup> contact et orientations vers l'ADJ et ou CCAS</li> </ul>	<p>s'approprier l'outil numérique)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un espace bureau pour les entretiens plus confidentiel (aide aux démarches informatisées, déclaration trimestrielle RSA, prime d'activité, actualisation Pôle Emploi, aide pour prise des rendez-vous, pour remplir les dossiers administratifs, demande de logement, dossier retraite, aide juridique, aide juridictionnelle, déclaration d'impôts, mutuelle, CMU-CSS, MDPH, surendettement, aide au logement, etc.),</li> </ul> <p><b>Prestations et services :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1<sup>ère</sup> rencontre qui permet de faire un 1<sup>er</sup> diagnostic/évaluation social partagé permettant d'orienter vers des acteurs spécifiques répondant aux besoins des personnes.</li> <li>▪ Informations sur les partenaires et dispositifs adaptés</li> <li>▪ Renseigner sur les activités et le fonctionnement du territoire,</li> <li>▪ Partager un moment convivial</li> <li>▪ Accès à la culture et aux loisirs : des activités, des ateliers, des sorties</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maraudes en co-intervention avec le SUS,</li> </ul> <p><u>Atelier de RDR :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation autour de naloxone,</li> </ul> <p><u>Echanges de pratiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• APP sur situations complexes en lien avec les problématiques de consommations de produits psychoactifs envers les équipes</li> </ul>	<p>Permettre que tout jeune en rupture ou en voie de marginalisation puisse être accompagné dans sa capacité à devenir citoyen actif.</p> <p><b>Prestations :</b>  <u>Local :</u> pour les entretiens individuels, pas de permanences d'accueil  <u>Permanence :</u> chez les partenaires, les PAF (point écoute pro) lycée privé agricole, Sète : mise à disposition CONCERTO (association adulte, soutien scolaire bassin de Thau,)</p>
<b>Conditions d'accès</b>	Inconditionnalité, convivialité, respect A la demande et signalement de personnes bénéficiaires et ou de partenaires	Inconditionnalité, convivialité, gratuité	Inconditionnalité et convivialité, gratuité	Inconditionnalité, gratuité et convivialité	Inconditionnalité, gratuité et convivialité  •

<b>Public</b>	Personnes sans hébergement, vivant en squat, vivant sur des bateaux	Personnes sans hébergement en priorité, familles concernées par les minima sociaux, personnes migrantes en situation irrégulières et régulières, étudiants infirmiers	Personnes vivant sur la commune de Frontignan la Peyrade, Personnes sans hébergement, Familles concernées par les minima sociaux	Toute personne concernée par l'usage de produits psychoactifs et ayant besoins de matériels stérile et de conseils de réduction des risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes de 11 à 29 ans,</li> <li>• Quartier Prioritaire QPV</li> </ul>
<b>Organisation et Horaires</b>	En 2024 du 18 novembre au 31 mars et du lundi au dimanche de 17h30 à 22h30	Toute l'année <b>Les Jeudis de 11h à 17h</b> sur les différents points de rdv	Tous les <b>mardis de Gh30 à 11h30</b> En déambulation dans les rues de la ville de Frontignan. Peut être appelé pour un RDV	<p><u>Local ARC en ciel</u>, 1 fois par trimestre autour d'ateliers thématiques, entretiens individuels, matos dépannage délivré sur orientation de la Boutik ou de la file active pipe crack alu et pb organisationnel, situations complexes,</p> <p><u>SUS</u> : permanence tous les 2<sup>nd</sup> mardis du mois sur l'accueil du jour, le matin, pas de matos discret, binôme, sensibilisation autour du prenoxade, (1 an), participation maraudes hivernales, en cours de convention</p> <p><u>Refuge Gardiole</u> : 1 permanence/trimestre accès matériels stérile et entretien RDR pendant leur distributions alimentaire le vendredi midi</p> <p><u>APS34</u> : maraudes/ intervention de proximité/l'île de Thau Sète / 1 fois par mois, sensibilisation et partage de connaissance entre les équipes.</p> <p><u>La Pension de famille du SUS les amandiers</u>, à la demande sur des situations complexes, + ateliers RDR alcool,</p> <p><u>CPTS</u> : professionnels de santé du secteurs adhérents au CPTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation autour des thématiques,</li> <li>• Présentation des missions de CSAPA et de CAARUD afin de présenter les missions addictologie,</li> </ul>	<p><u>Planning des maraudes sur jour fixes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Journée</u> : lundi après-midi et mercredi soir, jeudi matin sur le marché,</li> <li>• <u>Temps de soirée</u> : en lien avec des commerces qui sont des points ancrage pour les jeunes,</li> <li>• <u>Journée</u> : 16h30 à 17h30</li> <li>• <u>Soirée</u> : Octobre à mars 20h 21h et l'été 22h à 23h</li> </ul>
<b>Adresses et lieux de rencontres</b>	Sète (centre-ville, quartier prioritaire, île de Thau), Frontignan, Balaruc les Bains, Vic la Gardiole, Gigean, Poussan,	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Points de RDV : (Point Auchan, Point corniche petit supermarché shop, Boulangerie</li> </ul>	Frontignan la Peyrade en centre-ville avec le dispositif de la « Guitoune »,	Sur les différents structures et dispositifs cités Frontignan et Sète	<b>Spécificité</b> : l'APS34 choisi de travailler sans local d'accueil au sein des quartiers, l'objectif premier est de favoriser la rencontre avec les publics

		corniche, Parking médiathèque (40 personnes), quartier Carré (4 à 5 personnes), place du Dauphin, Caisse d'épargne rue uset, Chambre de commerces /Mas coulet, grand parking et Brico dépôt			jeunes et leurs familles, et de développer le lien social sur les territoires d'action.  <u>Local sur Frontignan :</u> 3 pièces : 1 salle d'accueil, 1 cuisine/ salle de réunion, et 1 bureau d'entretien individuel
<b>Objectif principal</b>	Ce dispositif lutte contre l'isolement, la dégradation sanitaire et sociale durant la période la plus difficile de l'année, grâce à des équipes mobiles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lien social : rompre et éviter la solitude</li> <li>Aide et assistance aux personnes en difficultés en priorité les personnes sans hébergement,</li> <li>Proposer un vrai repas chaud cuisiné et de l'écoute</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer le vivre ensemble,</li> <li>Renforcer la participation des habitants à la vie locale.</li> </ul>	Accompagner les personnes usagères de produits psychoactifs en réduisant les dommages liées à leurs pratiques de consommations et leurs usages.	Une présence sociale de proximité (travail de rue dans les espaces investis par les jeunes, présence numérique). - Des accompagnements éducatifs individuels. - Des activités socio-éducatives collectives. - Des actions collectives solidaires et de développement local s'appuyant sur des réseaux croisés de professionnels associatifs et institutionnels, au plus près des besoins des habitants et légitimées par leur implication.
<b>Equipe dédiée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 travailleurs sociaux (animateurs sociaux)</li> <li>Equipe dédiée</li> <li>1 équipe en semaine et 1 équipe en we</li> </ul>	<p><u>Action cuisine</u> : 1 référente et plusieurs femmes bénévoles pour cuisiner les repas à distribuer</p> <p><u>Maraudes</u> : 1 Référent et 4 à 5 bénévoles pour la distribution alimentaire</p>		<p>2 ETP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 coordinatrice</li> <li>1 Moniteur éducatrice,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 coordinateur des équipes (Sète Béziers et frontignan),</li> <li>5 équivalents temps plein, (ES, ME) à Sète, ile de Thau et Frontignan</li> <li>1 contrat d'apprentissage,</li> </ul>
<b>Partenariats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Les Amoureux de la vie</b> (maraudes dites sociales bénévoles alimentaire), problématiques de véhicules, ne tournent plus</li> <li>le CAARUD RLR la Boutik co-interventions 2/mois</li> <li><b>Le Refuge de la Gardiole</b> : sur certaines situations rencontrées sur Frontignan La Peyrade,</li> <li>le SAO du SUS par des orientations,</li> <li>interventions bimensuelles d'une professionnelle de la BOUTIK RDR de Montpellier dans</li> </ul>	<p><u>Associations caritatives</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les Restos du Cœur, orientations et échanges de produits alimentaires à distribuer,</li> <li>Le Secours Populaire : orientation vers les actions du pôle urgence de l'association</li> </ul> <p><u>Institutionnels</u> :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CCAS de Frontignan,</li> <li>Le Refuge de la Gardiole,</li> <li>Secours Populaire,</li> <li>Les STS,</li> <li>Le CAARUD Réduire les Risques</li> </ul>	<p><u>Sète</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>CSAPA Arc en ciel,</li> <li>ADJ Trait d'Union/SUS</li> <li>Pension de famille SUS</li> <li>Les pharmacies du PES,</li> <li>La PASS,</li> <li>CPTS,</li> </ul> <p><u>Frontignan</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>CCAS de Frontignan,</li> <li>Le Refuge de la Gardiole,</li> <li>Le Secours populaire,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>STS,</li> <li>MLI,</li> <li>Ets scolaire,</li> <li>Association de proximité,</li> <li>Le voisinage,</li> <li>SPIP,</li> <li>CSAPA arc en ciel,</li> <li>Infirmière scolaire,</li> </ul>

	le cadre du programme d'échanges de seringues, et délivrance de matériels stériles, avec orientation vers les dispositifs spécialisés de jour				
	- Le 115/SIAO34 pour les demandes de mises à l'abri	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ADJ, le SAO et la maraude SUS,</li> <li>Le CCAS de Sète,</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les femmes en Languedoc Roussillon</li> </ul>	
<b>Type d'indicateurs et retour d'activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombres de personnes rencontrées,</li> <li>Nombres de lieux repérés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombres de maraudes</li> <li>Nombres de repas distribués</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombres de maraudes,</li> <li>Nombres de personnes rencontrées différentes,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombres de maraudes part territoire,</li> <li>Nombres de personnes rencontrées,</li> </ul>
<b>Communication en lien avec leur public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Numéro de téléphone dédié ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Numéro de téléphone de l'association,</li> </ul>	Communication sur les réseaux sociaux chaque semaine (page Facebook)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Par téléphone,</li> <li>Orientations de partenaires,</li> <li>Contact avec les personnes concernées lors de leur présence sur l'ADJ du SUS, et sur le CSAPA AMT ARC en CIEL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication avec le public /outils mis en œuvre :</li> <li>Les réseaux sociaux via Facebook ou Instagram</li> <li>L'utilisation d'applications Web telles que Snapchat, pour communiquer et maintenir le lien avec les jeunes.</li> </ul>
<b>Formation proposée en interne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Debriefing régulier en lien avec l'équipe de l'ADJ et du SAO,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Debriefing régulier</li> <li>Informations sur la posture du bénévole, de son engagement,</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation sur la RDR,</li> <li>Formation au naloxone,</li> </ul>	
<b>Formations proposée aux partenaires</b>				<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation à la RDR,</li> <li>Formation au Naloxone (antidote des opiacés),</li> <li>Formation autour du matériel de RDR et des entretiens de RDR</li> </ul>	
<b>Sources d'approvisionnement (pour aide alimentaire et aide vestimentaire)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achat de soupes lyophilisées</li> <li>Don de couvertures (achats ou dons par secours populaires de Sète),</li> <li>Achats de boissons chaudes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>collectes 2/semaine d'enseignes de grande distribution,</li> <li>dons de vêtements,</li> <li>dons de produits d'hygiène,</li> <li>dons de couverture par Emmaüs de frontignan</li> <li>échanges et dépannage entre les Restos du Cœur sur les divers produits alimentaires (frais et secs principalement)</li> </ul>	Financées à 100% par les contributions volontaires.	Matériels stériles de RDR : <ul style="list-style-type: none"> <li>Achats du CAARUD financé par l'ARS,</li> </ul>	

<p><b>Difficultés rencontrées et identifiées</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maraudes pendant hivernale en général de novembre à mars</li> </ul>	<p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de moyen matériel (véhicule dédié et plus grand, bar réfrigéré, place pour stocker les aliments)</li> <li>• Manque de subventions pour les frais encourus (électricité, assurance</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 véhicule pour 2 acteurs qui gèrent :</li> <li>• L’approvisionnement du PES, équipe dédiées mais pas à plein temps,</li> <li>• Manque de temps dédiés a la mission,</li> <li>• Les élus qui ne facilitent pas le travail de rue,</li> <li>• Lien difficile avec la police municipale sur les missions de RDR,</li> </ul>	
		<p>véhicule, frais de fonctionnement)</p> <p><b>Partenariats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Seule maraude distribuant des repas chauds aux personnes sans hébergement,</li> <li>• 1 seule journée de distribution alimentaire et vestimentaire en allant vers les personnes concernées</li> </ul>		<p>demande de discrétions lors de maraudes en journées</p>	
<p><b>Piste d’actions possibles</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maraudes coordonnées entre les acteurs pour tous les jours de la semaine,</li> <li>• Bagagerie,</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maraudes hivernales avec le SUS, en attente de convention</li> <li>• Dates qui seront communiquées</li> </ul>	
<p><b>Attentes en lien avec la mission de la Veille sociale SIAO34</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure coordination avec les autres maraudes associatives,</li> <li>• Meilleure connaissance des pratiques professionnelles et ou bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui méthodologique sur l’accès et l’informations sur les différents financements publics existant,</li> <li>• Soutien sur le lien avec la ville de Sète</li> </ul>	<p>Participation aux réunions de la veille sociale Meilleure connaissance des acteurs de la veille sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien et meilleure connaissance des acteurs de la veille sociale,</li> <li>• Partage d’expériences entres acteurs,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien et meilleure connaissance des acteurs de la veille sociale,</li> <li>• Partage d’expériences entres acteurs,</li> </ul>

1.1. Les Services d'Accompagnement social et Accompagnement socio-éducatifs spécifiques :

Types de services	SAO Service d'Accueil et d'Orientation	Les CCAS du Bassin de Thau				Associations ou dispositifs proposant de L'Accompagnement socio-éducatif		
Association et ses dispositifs	Solidarité Urgence Sétoise	CCAS de Sète et Ile de Thau	CCAS De Frontignan	CCAS De Balaruc es Bains	CCAS Mèze et Marseillan	Mission Locale d'Insertion Sète	Habitat Jeune Sète et Bassin de Thau (HBJSBT)	Femmes en Languedoc Roussillon Frontignan la Peyrade
<b>Responsable de la structure et Référent du dispositif</b>	Fabrice VALANTIN, Directeur du SUS, Florent LALANNE, Chef de service du pôle Veille sociale (SAO, Accueil de jour, maraudes)	Muriel GARIDOU, Responsable du Pôle Action sociale du CCAS, Nathalie B, CESF et Référente du Pôle hébergement /logement	Angeline BANO, Cheffe de service action sociale du CCAS de Frontignan	Carole ROUXEL, responsable du CCAS	<b>Mèze</b> : laurent Corbière responsable du CCAS  <b>Marseillan</b> : Michelle TURPIN, Responsable du CCAS	Lisa MALAVALLI  Conseillère en insertion	Céline SÉNÉGAS Directrice HBJSBT	Mélissa RENDA, Responsable de l'association,
<b>Territoire et Ville</b>	Sète et Ile de Thau	Sète et Ile de Thau	Frontignan la Peyrade	Balaruc les bains Balaruc le vieux	Marseillan et Mèze	Sète et Bassin de Thau (Frontignan, Mèze et Marseillan)	Sète et Bassin de Thau	Frontignan la Peyrade
<b>Type d'aide</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Service d'Accueil et d'Orientation</b> (accès aux droits, service de domiciliation postale pour les personnes n'ayant pas d'accès aux minimas sociaux, convention avec le CCAS de Sète),</li> <li>• <b>Aide financière</b> : en lien avec entraide protestante une petite enveloppe pour des aides (timbres fiscaux, billets de train, etc.)</li> </ul>	<p><b>Le Pôle solidarité - Insertion</b> accompagne les personnes fragilisées et celles relevant du Revenu de Solidarité Active par le biais de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Domiciliation postale,</li> <li>• Accompagnement sociale (demande d'hébergement, ouverture de droits, aide alimentaire)</li> </ul> <p><b>Le Pôle Social Jeunes (PSJ)</b> du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Sète :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagne les jeunes en difficultés sociales, et d'hébergement (jeunes jusqu'à 25 ans et 29 ans pour les jeunes ayant une AAH)</li> </ul>	<p><b>Le Pôle solidarité - Insertion</b> visant à accompagner les personnes fragilisées et celles relevant du Revenu de Solidarité Active par le biais de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Domiciliation postale,</li> <li>• Accompagnement sociale (demande d'hébergement , ouverture de droits, aide alimentaire)</li> </ul>	<p><b>Le Pôle solidarité - Insertion</b> visant à accompagner les personnes fragilisées et celles relevant du Revenu de Solidarité Active par le biais de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Domiciliation postale,</li> <li>• Accompagnement sociale (demande d'hébergement, ouverture de droits, aide alimentaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service de domiciliation postale, pour les personnes ayant un lien avec la commune (justificatifs demandés, lien familial, social, emploi, associatif ?)</li> </ul> <p>Action plus envers les personnes âgées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagne ment socio- éducatif,</li> <li>• Accompagne ment vers le logement,</li> <li>• Accompagne ment en réinsertion sociale et professionnelle</li> </ul> <p>Pôle santé et social :</p>	<p>Plusieurs dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la résidence Habitat Jeune,</li> <li>- les mineurs accompagnés</li> <li>- <b>l'Escap'jeunes</b></li> <li>- le Pôle Santé</li> <li>- la boutique logement</li> </ul>	<p><b>Accueil inconditionnel</b> en proposant un lieu d'accueil, d'écoute pour toute personne en difficultés sociales et d'accompagnement (insertion sociale et professionnelle) pour les allocataires du RSA ayant signé un CER et orienté par un travailleur social.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Accompagnement dans et vers l'emploi</b> : Accompagnement dans l'élaboration du projet professionnel, formation, lettre de motivation, CV, reconversion professionnelle, accompagnement pour la prise en main de l'espace personnel Pôle Emploi</li> <li>- <b>Accompagnement vers l'accès aux droits</b> : aide aux démarches informatisées, déclaration trimestrielle RSA, prime d'activité, actualisation Pôle Emploi, aide pour prise des rendez-vous, pour remplir les</li> </ul>

							<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement socio-éducatif,</li> <li>• Accompagnement vers le logement,</li> <li>• Accompagnement en réinsertion sociale et professionnelle, Accompagnement insertion pôle rsa,</li> </ul>	<p>dossiers administratifs (demande de logement, dossier retraite, aide juridictionnelle, déclaration d'impôts, mutuelle, CSS, MDPH, surendettement, aide au logement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Orientation vers les partenaires :</b> diagnostic sociale partagé permettant d'orienter vers des acteurs spécifiques répondant aux besoins des personnes</li> <li>- <b>Accueil collectif :</b> accueille sur des temps collectifs qui ont pour but de favoriser le lien social et l'échange avec les habitants. Dans un cadre convivial, ces temps sont d'accès gratuit pour les allocataires du RSA et ouvert à tous sous adhésion.</li> <li>- <b>Animation Conviviale :</b> association propose des temps de convivialité autour du vivre ensemble et de l'échange : fête de quartier, repas partagé et autres événements en lien avec ses partenaires</li> <li>- <b>Sorties et Culture :</b> Places de Cinéma à 3€ en vente dans les locaux pour le Ciné Mistral à Frontignan. Places de Théâtre à 6€ en vente dans nos locaux sur réservation et sous réserves des places disponibles en fonction des spectacles. Organisme relais culture et sport solidaire 34</li> </ul>
<b>Nature et prestations proposées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation sociale en lien avec la situation</li> </ul>	<b>L'accompagnement au RSA</b> : la mission du pôle RSA est d'accueillir et informer sur le	<b>Evaluation sociale</b> en lien avec la situation	<b>Evaluation sociale</b> en lien avec la situation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service domiciliation postale</li> </ul>	<b>Pôle Social et logement :</b>	<b>Pôle CEJ Rupture/ Escap'jeunes :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement administratif sur orientation par les</li> </ul>

	<p>administrative, de santé, psychique de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Domiciliation postale (ouverture de droits, demande d'hébergement en lien avec le SIAO, orientation aide alimentaire et vestimentaire),</li> <li>• Orientation vers le point santé pour l'accès à la santé</li> </ul>	<p>dispositif et les droits des allocataires. Les équipes du CCAS proposent un soutien à la mise en place d'un projet d'insertion.</p> <p><b>La solidarité</b> : le personnel du pôle solidarité accueille et accompagne les personnes sans ressources et sans droits, âgées de plus de 25 ans et subissant une chute soudaine de ressources.</p> <p><b>Le pôle jeunes</b> : le pôle social jeunes vise les résidents sétois de 18 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'insertion socioprofessionnelle., sociales et d'hébergement, Les travailleurs sociaux accueillent sur rendez-vous et mettent en place des aides (subsistance alimentaire, démarches administratives...). Ils gèrent aussi le Fonds départemental d'aide aux jeunes, une aide permettant de financer une formation professionnelle ou la reprise d'un emploi.</p> <p><b>L'aide à la domiciliation</b> : pour prétendre aux prestations sociales et à l'exercice de leurs droits civiques, les personnes sans domicile stable doivent élire domicile auprès du CCAS ou d'un organisme agréé. Le service des domiciliations gère ces demandes et leur suivi.</p> <p><b>Domiciliation postale</b> : convention annuelle avec le SUS, répartition des domiciliations postales des personnes SDF (au <u>CCAS</u> :</p>	<p>administrative, de santé, psychique de la personne</p> <p><b>Domiciliation postale</b> (ouverture de droits, demande d'hébergement en lien avec le SIAO, orientation aide alimentaire et vestimentaire),</p>	<p>administrative, de santé, psychique de la personne</p> <p><b>Domiciliation postale</b> (ouverture de droits, demande d'hébergement en lien avec le SIAO, orientation aide alimentaire et vestimentaire),</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientations pour l'accompagnement social vers les pôles RSA conventionné, ou Sts Agde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MLIJ du Bassin de Thau accompagne dans toutes les démarches de recherche ou de maintien dans votre logement :</li> <li>• Accès aux différentes aides au logement (CAF, Département, Avance loca-Pass, Action logement Mobili-jeune, Garantie Visale)</li> <li>• Aides à l'équipement (Conseil Général de l'Hérault)</li> <li>• Conseils pour la recherche de logement</li> <li>• Budget à prévoir</li> <li>• Foyers Jeunes travailleurs et autres structures sociales</li> </ul>	<p>En partenariat et porté par Habitat jeune</p> <p>Accompagne les jeunes en grande difficultés sociales en les intégrant dans le dispositif CEJ Rupture avec un accompagnement renforcé pluridisciplinaire (par l'insertion socio-professionnelle, l'accès au logement, la RDR, et la prévention spécialisée, à la santé et à la mobilité)</p> <p><b>Pôle santé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultations infirmières (soutien par téléphone, sms, tenue des dossiers infirmiers et accompagnement pour dossier MDPH)</li> <li>- Consultations en soins dentaires (dentiste bénévole pour prévention et examens buccodentaires et orientations vers des dentistes si besoins)</li> </ul>	<p>travailleurs sociaux du CCAS, des STS, de l'espace Muhammad YUNUS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Écrivain public</li> <li>• Accompagnement et médiation vers l'emploi</li> <li>• Accompagnement RSA : Espace Louise Michel /Balaruc les bains : Vendredi de 9h à 12h, pour les allocataires du RSA sur RDV</li> <li>• <b>Atelier numérique</b> : tous les mardis de 14h à 16h30</li> <li>• <b>Atelier d'expression orale</b> les mardis de 9h30 à 11h30</li> <li>• <b>Cours de français : fle</b> (français langue étrangère) / cours de communication écrite : tous les lundis et les jeudis de 14h à 16h30 à la Salle Muhammad Yunus à Frontignan</li> <li>• <b>Atelier à l'initiation à la peinture</b> : Mercredi 9h00 à 11h30</li> <li>• <b>Atelier créativité</b> en partenariat avec Les Tisseuses de Lien à la Maison de Loisirs le Vendredi 14h00 à 17h00</li> </ul>
--	--	---	---	---	--	--	--	--

		290 domiciliations à 390, au <u>SUS</u> : 250 domicilies),					<b>Instance hebdomadaire :</b> Ensemble de tous les partenaires afin de co-évaluer la situations des jeunes, coordonner des parcours personnalisés en fonction des problématiques rencontrées)	
<b>Conditions d'accès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes sans hébergement et en grande précarité sociale</li> </ul>	Personnes sans hébergement et en grande précarité sociale <ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pas avoir d'adresse postale,</li> <li>Avoir un lien avec la commune (justificatifs demandé et 2 mois de de délai de réponse,</li> <li>Agé de 18 à 60 ans et plus,</li> <li>Ne pas avoir d'enfants,</li> </ul>	Personnes sans hébergement et en grande précarité sociale <ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pas avoir d'adresse postale,</li> <li>Avoir un lien avec la commune (justificatifs demandé et 2 mois de de délai de réponse,</li> <li>Agé de 18 à 60 ans et plus,</li> <li>Ne pas avoir d'enfants,</li> </ul>	Personnes sans hébergement et en grande précarité sociale <ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pas avoir d'adresse postale,</li> <li>Avoir un lien avec la commune (justificatifs demandé et 2 mois de de délai de réponse,</li> <li>Agé de 18 à 60 ans et plus,</li> <li>Ne pas avoir d'enfants,</li> </ul>	Personnes sans hébergement et en grande précarité sociale,  Personnes âgées de plus de 60 ans	Jeunes ayant de grandes difficultés sociales et en difficultés de réinsertion professionnelle  Jeunes accompagnés par la MLI, Habitat jeune,	Jeunes en grande difficultés sociales, ayant une domiciliation postale sur le CCAS de Sète	Toute personnes en difficultés sociales et isolées, ou sur orientation de travailleurs sociaux du Bassin de Thau
<b>Organisation et Horaires</b>	Du lundi au vendredi de 9h à 12h sans RDV et sur RDV en après midi	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Pour RDV avec travailleur sociaux :</b> Lundi au vendredi 8h30 à 12h30 13h30 à 17h et le vendredi 13h30 à 16h30,</li> <li><b>Permanence sociale sans RDV</b> de 11h à 12h30 et de 13h30 à 15h avec intervenants sociaux pour petites démarches sociales et prise de RDV pour une domiciliation postale.</li> </ul>	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Pas de fermeture annuelle, sauf jours fériés	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30	Mèze : Marseillan :	4 antennes sur le Bassin de Thau et des permanences : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Balaruc les Bains,</li> <li>- Bouzigues,</li> <li>- Gigean,</li> <li>- Loupian,</li> <li>- Mireval,</li> <li>- Montbazin,</li> <li>- Poussan</li> <li>- Vic la Gardiole</li> <li>- Villeveyrac</li> </ul>	L'équipe est mobile et peut convenir d'un rendez-vous pour rencontrer le jeune en dehors de la plateforme à 13h à 19h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mardi de 9h00 à 12h00 14h00 à 17h00</li> <li>Mercredi de 9h00 à 12h00 13h30 à 16h00</li> <li>Jeudi de 9h00 à 12h00</li> <li>Vendredi de 9h00 à 12h00</li> <li>Sur RDV</li> </ul>

<b>Adresses et lieux de rencontres</b>	Rue Pierre Semard SETE face à l'ADJ	220 Av. du Maréchal Juin, 34200 Sète	12 Av. Jean Moulin, 34110 Frontignan	Espace Louise Michel Rue des écoles, balaruc les bains	<b>Mèze</b> : rue Edouard et Juliette Massal, Pl. Massal, 34140 Mèze  <b>Marseillan</b> : Rue Général de Gaulle, 34340 Marseillan	4 antennes - Sète - Frontignan - Mèze - Marseillan	19 Rue Pascal, 34200 Sète  Escap'Jeunes se trouve dans les locaux de la résidence L'Alliance, 14 rue Louis-Blanc à Sète	Av. Pasteur, 34110 Frontignan (Résidence Pasteur ; Esc. 5 - Appt. 22)
<b>Objectif principal</b>	Accueille, informe, oriente et accompagne les personnes sans domicile fixe pour leur permettre de recouvrir leurs besoins de 1 <sup>ère</sup> nécessité et d'accéder à leurs droits sociaux	Accueille, informe, oriente et accompagne les personnes sans domicile fixe pour leur permettre de recouvrir leurs besoins de 1 <sup>ère</sup> nécessité et d'accéder à leurs droits sociaux,  Il lutte contre l'exclusion (notamment l'aide alimentaire), il est un soutien dans les demandes de logement et d'hébergement	Accueille, informe, oriente et accompagne les personnes sans domicile fixe pour leur permettre de recouvrir leurs besoins de 1 <sup>ère</sup> nécessité et d'accéder à leurs droits sociaux,  Il lutte contre l'exclusion (notamment l'aide alimentaire), il est un soutien dans les demandes de logement et d'hébergement	Accueille, informe, oriente et accompagne les personnes sans domicile fixe pour leur permettre de recouvrir leurs besoins de 1 <sup>ère</sup> nécessité et d'accéder à leurs droits sociaux,  Il lutte contre l'exclusion (notamment l'aide alimentaire), il est un soutien dans les demandes de logement et d'hébergement	Accueille, informe, oriente et accompagne les personnes sans domicile fixe pour leur permettre de recouvrir leurs besoins de 1 <sup>ère</sup> nécessité et d'accéder à leurs droits sociaux,  Il lutte contre l'exclusion (notamment l'aide alimentaire), il est un soutien dans les demandes de logement et d'hébergement	Accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en difficultés sociales, professionnelles afin de leur permettre de recouvrir leurs besoins de 1 <sup>ère</sup> nécessité et d'accéder à leurs droits sociaux en lien également avec l'emploi  <b>Dispositif CEJ</b> rupture et le Projet <b>Escap'jeunes</b> en lien avec 5 partenaires (AMT Arc en ciel, PEPA groupe SOS, VIVRE, pôle social jeune CCAS de Sète : Projet en consortium porté par Habitat Jeune : accompagnement pour les jeunes en grande difficultés sociales renforcé pluridisciplinairement (insertion socio-professionnelle, logement, addiction, prévention	Accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en difficultés sociales, professionnelles afin de leur permettre de recouvrir leurs besoins de 1 <sup>ère</sup> nécessité et d'accéder à leurs droits sociaux,	Elle vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics et plus particulièrement des personnes en difficultés. Agréée Espace de Vie Sociale depuis 2012, elle a pour but de soutenir la fonction parentale, de renforcer le vivre ensemble et la participation des habitants à la vie locale.

<p><b>Equipe dédiée</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 salariées (soit 1.5 ETP),</li> <li>• 1 personne à mi-temps sur le dispositif d'hébergement ALTER (12)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des agents administratifs pour évaluer et répondre aux 1<sup>ères</sup> démarches sociales,</li> <li>• Des travailleurs sociaux (CESF, AS, éducatrices spécialisées,)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 responsable de service,</li> <li>• 1 agent administratif et chargé d'accueil</li> <li>• 6 travailleurs sociaux (AS et CESF), réparti sur le pôle action sociale et le pôle logement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 CESF dont la responsable du CCAS,</li> <li>• 1 TESF,</li> </ul>	<p><b>Mèze :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 élu,</li> <li>• 1 secrétaire</li> </ul> <p><b>Marseillan :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 TS pour les accès aide alimentaire et retrait du courrier et orientations vers le STS Agde</li> </ul>	<p><b>Pôle santé et social :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Psychologue/Responsable du pôle santé/social et référente santé/handicap</li> <li>- 1 conseillère en insertion, économie sociale et familiale/référente logement</li> <li>- Conseillère en insertion/CEJ rupture-MNA/ASE</li> <li>- Assistante administrative</li> <li>- 1 médiateur social adulte relais</li> </ul>	<p>18 salariés pour 14.98 équivalents TP</p> <p>Sur le dispositif ESCAP'J EUNES et CEJ rupture :</p> <p>1 directrice</p> <p>3 Intervenants sociaux et éducatif, Infirmière</p> <p>Agent d'accueil</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 Directrice</li> <li>• 2 Travailleurs sociaux</li> <li>• 1 secrétaire</li> <li>• Equipe de bénévoles</li> </ul>
<p><b>Partenariats</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ccas de Sète,</li> <li>- STS bassin de Thau</li> <li>- CSAPA Arc en ciel,</li> <li>- Café de la paix et Ile solidaire, (épicerie sociale et colis alimentaire)</li> <li>- Secours populaire (aide vestimentaire)</li> <li>- Entraide protestante (orientation d'un travailleur social, carte de paiement dans les grandes surfaces)</li> <li>- Croix rouge (aide vestimentaire)</li> <li>- Resto du cœur (aide alimentaire, colis alimentaire)</li> <li>- Service social, la PASS,</li> <li>- ACCES (pole RSA)</li> <li>- Habitat jeune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SUS SAO,</li> <li>• STS bassin de Thau</li> <li>• CSAPA Arc en ciel,</li> <li>• Café de la paix et Ile solidaire, (épicerie sociale et colis alimentaire)</li> <li>• Secours populaire (aide vestimentaire)</li> <li>- Entraide protestante (orientation d'un travailleur social, carte de paiement dans les grandes surfaces)</li> <li>- Croix rouge (aide vestimentaire)</li> <li>- Resto du cœur (aide alimentaire, colis alimentaire)</li> <li>- Service social, la PASS,</li> <li>- ACCES (pole RSA)</li> <li>- Habitat jeune</li> </ul>	<p><b>Action sociale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• STS</li> <li>• CCAS dans l'entourage,</li> </ul> <p><b>Associatif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Refuge de la Gardiole,</li> <li>• FLR,</li> <li>• United Riders,</li> <li>• L'ADIL</li> <li>• Secours catholique,</li> <li>• Secours populaire,</li> <li>• Resto du cœur,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ccas du Bassin de Thau,</li> <li>• STS du bassin de Thau,</li> <li>• SUS,</li> <li>• MLI,</li> <li>• MDA,</li> <li>• CAF</li> </ul> <p><b>Interne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace solidaire</li> </ul>	<p><b>Mèze et Marseillan :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Epicerie sociale et solidaire du Ccas (bénévoles)</li> <li>• Ccas de Agde</li> <li>• STS du bassin de Thau,</li> <li>• SUS,</li> <li>• MLI,</li> <li>• MDA,</li> <li>• CAF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habitat jeune</li> <li>- AMT Arc en ciel,</li> <li>- PEPA groupe SOS,</li> <li>- VIVRE,</li> <li>- pôle social jeune CCAS de Sète</li> </ul>	<p>- Aggloppôle Méditerranée (SAM)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- STS</li> <li>- CAF</li> <li>- pôle sociale Jeunes du CCAS</li> <li>- MLI</li> <li>- Thau Habitat</li> <li>- Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ)</li> <li>- Action Logement -</li> <li>- Associations de Sète (Service Urgence Sétoise, Nouas, MECS de Sète...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CCAS du Bassin de Thau</li> <li>- STS du bassin de Thau</li> <li>- Espace MUHAMMAD YUNUS</li> <li>- Le Refuge de la Gardiole</li> </ul>

	- Réunion CCAS : Chef de service en réunion veille sociale	- Réunion CCAS : Chef de service en réunion veille sociale						
Type d'indicateurs et retour d'activités								
Formations proposées en interne								
Formations proposée aux partenaires								
Type de publics et Difficultés rencontrées et identifiées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hommes seuls,</li> <li>• De + en + de femmes, de tous âges vivant à la rue,</li> <li>• De + en + de moins de 25 ans,</li> <li>• De + en + de personnes en situations irrégulières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hommes seuls,</li> <li>• De + en + de femmes, de tous âges vivant à la rue,</li> <li>• De + en + de moins de 25 ans,</li> <li>• De + en + de personnes en situations irrégulières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hommes seuls,</li> <li>• De + en + de femmes, de tous âges vivant à la rue,</li> <li>• De + en + de moins de 25 ans,</li> <li>• De + en + de personnes en situations irrégulières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Homme seuls, isolé</li> <li>• Femmes seules, isolées,</li> <li>• Personnes âgées de + en +</li> <li>• Personnes sortant d'incarcérations,</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Homme seuls, isolé</li> <li>• Femmes seules, isolées,</li> <li>• Personnes âgées de + en +</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes de 16 à 25 ans (30 ans avec une RQTH)</li> <li>• Jeunes de quartiers prioritaires</li> <li>•</li> </ul>	Jeunes de 16 à 25 ans, ou jusqu'à 29 ans si RQTH, qui font face à des difficultés sociales (hébergement et/ou revenus) <ul style="list-style-type: none"> <li>• NEET (ni en emploi, ni en formation, ni en études), sans revenus</li> <li>• Non inscrit (ou en veille) à Pôle emploi et/ou à la MLI</li> <li>• Cumulant des freins périphériques dans le cadre de leur insertion professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes seules</li> <li>- Familles en situation de précarité</li> <li>- Familles monoparentales</li> </ul>
Attente avec la mission de la Veille sociale SIAO	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement du partenariat,</li> <li>• Meilleure connaissance des acteurs,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure connaissance des acteurs autour du sans abris,</li> <li>• Meilleure connaissance des limites de chacun,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure coordination et connaissance des acteurs de la veille sociale,</li> <li>• Place d'hébergement d'urgence sur la commune,</li> <li>• Formation et sensibilisation autour de l'accompagnement de personnes ayant des troubles aigus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure coordination et connaissance des acteurs de la veille sociale,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'attentes spécifiques</li> <li>• Meilleure coordination et connaissance des acteurs de la veille sociale,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'attentes spécifiques</li> <li>• Meilleure coordination et connaissance des acteurs de la veille sociale,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'attentes spécifiques</li> <li>• Meilleure coordination et connaissance des acteurs de la veille sociale,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'attentes spécifiques</li> <li>• Meilleure coordination et connaissance des acteurs de la veille sociale,</li> </ul>

			psychiatriques					
--	--	--	----------------	--	--	--	--	--

## 1.2. Les Aides alimentaires et Aides vestimentaire :

Association et ses dispositifs	Café de la paix et Ile solidaire (CCAS)	Espace Louise Michel (CCAS)	La Croix Rouge	Les Bons samaritains	Le Refuge de la Gardiole	Association Entr'aide Protestante	Les Restos du Cœur	Secours Populaire	Secours Catholique
Territoire et Ville	Sète et Ile de Thau	Balaruc les Bains et Balaruc le vieux	Sète et Frontignan	Sète et Ile de Thau	Frontignan la Peyrade	Sète	Sète et Frontignan	Frontignan et Sète	Sète et Frontignan la Peyrade
Responsable de la structure et Référent du dispositif	Mme LASALLE, Responsable du Café de la Paix porté par le CCAS de Sète	Madame ROUXEL Carole, Responsable du CCAS de Balaruc les bains	Sète : Joelle BIEVELOT, Responsable antenne de Sète	Éric RAGOT, Président	Jérôme CAUBEL, Président de l'association	Jean Michel COMBE, Président	Catherine DAL, Responsable de l'Antenne de Sète	Frontignan : Françoise PARRON, Responsable et coordinatrice de l'Espace Muhammad YUNUS  Sète : Mme KATRINA DIEUDONNE, Responsable pôle urgence	Animatrice territoriale : Juliana CHERMANNE  Frontignan : Nicole CAUMET, Responsable de l'antenne
Type d'aide	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Epicerie sociale et solidaire, avec participation financière</li> <li>• Accès colis alimentaire d'urgence,</li> <li>• Espace de convivialité (ateliers proposés en cours de construction),</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Epicerie sociale et solidaire avec participation financière et orientations par les TS,</li> <li>• Accès à des colis alimentaire d'urgence,</li> <li>• Espace de convivialité et de mixité sociale</li> </ul>	Boutique solidaire et accès à de l'aide vestimentaire d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Epicerie sociale et solidaire avec participation financière et orientations par les TS,</li> <li>• Accès à des colis alimentaire d'urgence,</li> <li>• Espace de convivialité</li> </ul>	Colis alimentaire et aide vestimentaire d'urgence  Distribution de colis alimentaire tous les vendredis matin de 11h à 13h30	Bon d'achats dans de grandes enseignes de grandes surfaces :	Colis alimentaire en lien avec le reste a vivre des personnes (plus de familles en précarité) mais possibilité de colis alimentaire d'urgence	Colis alimentaire d'urgence <ul style="list-style-type: none"> <li>• Epicerie sociale et solidaire (participation financière)</li> </ul>	Aide financière ponctuelle Orientations vers les dispositifs sociaux
Nature et prestations proposées	Nature : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inconditionnalité,</li> <li>- Convivialité, Respect, écoute,</li> </ul>	Nature : L'Espace Solidaire a vocation à favoriser les temps d'échange et de rencontre de la	Nature : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter leurs parcours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Colis alimentaires</li> <li>- Repas distribués</li> </ul>	Colis alimentaire et distributions de repas	distribution de cartes « Auchan » sur orientation, d'une valeur de 40€, permettant d'acheter	Colis alimentaires et colis alimentaire d'urgence (en dépannage)	Différents types d'accès aux aides alimentaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Le dépannage »</li> </ul>	Accueil social pour écoute, soutien et aides financières en fonction de la situation

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement individuel et collectif,</li> <li>- Favoriser l'accès des populations en situation de fragilité économique et sociale à une alimentation diversifiée et de qualité, notamment par l'approvisionnement en fruits et légumes frais,</li> <li>- Renforcement du lien social et sortie de l'isolement,</li> <li>- Amélioration de l'estime de soi, de l'autonomie et du pouvoir d'agir,</li> <li>- Renforcement de la capacité à surmonter les difficultés financières,</li> <li>- Amélioration de l'accès aux droits et à l'information</li> </ul> <p><u>Prestations :</u> Différents types d'accès aux aides alimentaires :</p> <p><u>Aide alimentaire d'urgence :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Panier ponctuel</b> : 1/fois par mois et maximum 3/année),</li> <li>• <b>Paniers solidaire réguliers</b> : passage en commission, pour un accès à un panier 2/mois pendant 2 mois, et renouvelable 3/année, (Accessible en moins de 72 h)</li> </ul> <p><u>Accès à l'épicerie sociale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Passage en commission (en évaluant le reste à vivre (entre 2 et 14 euros par jour et par personne dans le ménage),</li> <li>• Participation à hauteur de 10 à 30% du prix en fonction du reste à vivre</li> </ul>	<p>population dans son ensemble.</p> <p>Des ateliers collectifs divers sur les thèmes de la santé, du sport, des activités ludiques, des moments de convivialité et de partage</p> <p>Une épicerie sociale, aménagée en libre-service, est accessible dans les locaux de l'Espace Solidaire. Sous forme de supérette, elle propose aux personnes en situation difficile des denrées de qualité à moindre coût.</p> <p><u>Prestations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'aide alimentaire est accordée aux Balarucois sous conditions de ressources, après étude de la demande par une Commission. La demande d'aide doit être formulée par l'accompagnant social du demandeur.</li> </ul>	<p>d'accès aux droits,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre les situations d'inégalités dans l'accès aux droits,</li> <li>• Favoriser l'inclusion sociale et l'insertion professionnelle.</li> </ul> <p><u>Prestations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide vestimentaire,</li> <li>• Aide accès à l'hygiène (précarité menstruelle, hygiène),</li> <li>• Aide d'urgence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Local d'accueil informel rue du Clair matin : café, discussion, informatique, alphabétisation,</li> </ul>		<p>alimentation, produits d'hygiène, produits bébés, etc.</p>		<p>: colis alimentaire d'urgence qui peut être demandé 1/trimestre,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « <b>Colis alimentaire</b> » : orientation par un travailleur social du réseau (CCAS, SUS, STS, etc.) et avec participation financière en fonction des ressources et du ménages,</li> </ul>	<p>(sur orientation) =&gt; Aides financières pour : facture EDF, chèques services (60€ max par an pour une personne) =&gt; Aides financières possibles entre 60€ et 500€ après commission territoriale</p>
--	---	---	--	--	--	---	--	--	--

	et composition du ménage								
<b>Conditions d'accès</b>	Orientation à la suite de l'évaluation sociale par un travailleur social du CCAS de Sète, des STS du bassin de Thau, du SAO du SUS	Orientation à la suite de l'évaluation sociale par un travailleur social du CCAS de balaruc, des STS du bassin de Thau,	Orientation à la suite de l'évaluation sociale par un travailleur social du CCAS, des STS du bassin de Thau, du SAO du SUS	Orientation à la suite de l'évaluation sociale par un travailleur social du CCAS, des STS du bassin de Thau, du SAO du SUS	Orientation à la suite de l'évaluation sociale par un travailleur social du CCAS, des STS du bassin de Thau, du SAO du SUS	Orientation à la suite de l'évaluation sociale par un travailleur social du CCAS, des STS du bassin de Thau, du SAO du SUS	Orientation à la suite de l'évaluation sociale par un travailleur social du CCAS, des STS du bassin de Thau, du SAO du SUS	Orientation à la suite de l'évaluation sociale par un travailleur social du CCAS de Frontignan et de Sète	Orientation à la suite de l'évaluation sociale par un travailleur social du CCAS, des STS du bassin de Thau, du SAO du SUS
<b>Public concerné</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des travailleurs aux revenus modestes,</li> <li>Des familles monoparentales,</li> <li>Des étudiants,</li> <li>Des personnes âgées aux petites retraites,</li> <li>Des personnes SDF domicilié au sein des CCAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des travailleurs aux revenus modestes,</li> <li>Des familles monoparentales,</li> <li>Des étudiants,</li> <li>Des personnes âgées aux petites retraites,</li> <li>Des personnes SDF domicilié au sein des CCAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des travailleurs aux revenus modestes,</li> <li>Des familles monoparentales,</li> <li>Des étudiants,</li> <li>Des personnes âgées aux petites retraites,</li> <li>Des personnes SDF domicilié au sein des CCAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes vivant à la rue</li> <li>Familles en situation de précarité</li> <li>Etudiants précaires de l'IFSI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes vivant à la rue et sans hébergement stable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes en hébergement et sans ressources</li> <li>Personnes vivant à la rue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des travailleurs aux revenus modestes,</li> <li>Des familles monoparentales,</li> <li>Des étudiants,</li> <li>Des personnes âgées aux petites retraites,</li> <li>Des personnes SDF domicilié au sein des CCAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des travailleurs aux revenus modestes,</li> <li>Des familles monoparentales,</li> <li>Des étudiants,</li> <li>Des personnes âgées aux petites retraites,</li> <li>Des personnes SDF domicilié au sein des CCAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des travailleurs aux revenus modestes,</li> <li>Des familles monoparentales,</li> <li>Des étudiants,</li> <li>Des personnes âgées aux petites retraites,</li> <li>Des personnes SDF domicilié au sein des CCAS</li> </ul>
<b>Organisation et Horaires</b>		Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30	<u>Antenne de Sète :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lundi et mardi de 14h30 à 17h,</li> <li>Mercredi Matin de 6h30 à 12h30,</li> <li>Jeudi et vendredi de 6h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h</li> </ul>	<b>Colis alimentaires :</b> Tous les mercredis de 14h à 17h  <b>Régularité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les semaines inscription,</li> <li>Carte identité d'accès (nombres d'adultes et d'enfants)</li> <li>Indicateurs hallal et non hallal</li> <li>Appel la veille pour</li> </ul>	Tous les vendredis matin à partir de 11h devant l'espace Muhammad YUNUS	Sur RDV et sur orientation	Tous les mardis matin : <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les familles avec enfants, femmes seules avec enfants</li> </ul> Tous les jeudis matin : <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les personnes en situation de</li> </ul>	- Vestiboutik : toutes les ap midis - Aide alimentaire : distribution le mercredi jeudi et vendredi 13h30 17h	Boutique (vestiaire): Du lundi au jeudi de 14h à 17h Accueil social : Lundi et mercredi de 14h à 17h

				inviter les personnes			précarité		
<b>Adresses et lieux de rencontres</b>	Rue Henri Barbusse, Sète	Espace Louise Michel Rue des Écoles / 34540 Balaruc-les-Bains		12 rue du clair matin Sète	Devant l'espace Muhammad YUNUS, Frontignan	32 rue Maurice Clavel 34200 SETE FRANCE	36 Rue Paul Valéry, Sète	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace Muhammad YUNUS a Frontignan</li> <li>- 15 Quai Rhin et Danube, 34200 Sète</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 Quai Aspirant Herber, 34200 Sète</li> <li>Espace Muhammad YUNUS à Frontignan</li> </ul>
<b>Objectif principal</b>	Accès alimentaire, vestimentaire et épicerie sociale et solidaire	Accès alimentaire, vestimentaire et épicerie sociale et solidaire	Accès alimentaire, vestimentaire	Accès alimentaire, vestimentaire épicerie sociale et solidaire	Accès alimentaire, vestimentaire et épicerie sociale et solidaire	Accueillir et soutenir les personnes via une écoute, une aide vestimentaire et/ ou une aide financière. Accueil régulier de travailleurs pauvres, peu de personnes à la rue	Accès alimentaire, vestimentaire et épicerie sociale et solidaire	Accès alimentaire, vestimentaire et épicerie sociale et solidaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aide administrative,</li> <li>- accompagnement social,</li> <li>- boutiques solidaires de vêtements</li> </ul>
<b>Equipe dédiée</b>	<p><u>Equipe salariée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 responsable de la café de la paix</li> <li>• 6 agents / 4ETP prévu épicière et TS</li> <li>• 1 agent de coordination/épicière</li> <li>• 2 chauffeurs</li> <li>• 1 agent polyvalent</li> <li>• 1 TS</li> </ul> <p><u>Equipe Bénévoles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas actuellement, mais en projet,</li> <li>• 2025 : convention de bénévolat pour les personnes concernées,</li> </ul>	Les bénévoles des associations locales qui s'investissent au quotidien pour assurer des animations collectives et le fonctionnement de l'épicerie sociale.	<u>Bénévoles :</u>	Bénévoles :	Bénévoles : 3 à 4 bénévoles par distributions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un coordinateur de réseau</li> <li>- Une quinzaine de bénévoles Minimum 2 personnes à l'accueil social et 2 à la boutique solidaire.</li> </ul>	Bénévole : 1 responsable, 4 co-responsables (2 logistique, 1 magasin, 1 RH + accompagnement à la personne + formateur bénévole) Environ une cinquantaine de bénévoles au total	11 bénévoles du CA et 40 bénévoles en moyenne	Frontignan : une dizaine de bénévoles
<b>Partenariats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CCAS de Sète,</li> <li>• STS Bassin de Thau,</li> <li>• CSAPA Arc en ciel,</li> <li>• SUS SAO et ADJ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CCAS de Sète, du bassin de Thau</li> <li>• STS Bassin de Thau,</li> </ul>	CCAS de Sète, du bassin de Thau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- STS (familles)</li> <li>- SUS SAO et ADJ</li> <li>- Resto du cœur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• STS (familles)</li> <li>- SUS SAO et ADJ</li> <li>- Resto du cœur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CCAS de Sète,</li> <li>• STS Bassin de Thau,</li> </ul>	CCAS de Sète, STS Bassin de Thau, CSAPA Arc en ciel,	CCAS de Sète, STS Bassin de Thau, CSAPA Arc en ciel, SUS SAO et ADJ Secours populaire	CCAS de Sète, STS Bassin de Thau, CSAPA Arc en ciel, SUS SAO et ADJ Secours populaire

	•	• SUS SAO et ADJ	• SUS SAO et ADJ	- Emmaüs	- Emmaüs - Secours populaire - Femmes en Languedoc Roussillon	• CSAPA Arc en ciel, • SUS SAO et ADJ	SUS SAO et ADJ Secours populaire Bon samaritains	Bon samaritains	Bon samaritains
Type d'indicateurs et retour d'activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombres de personnes orientées,</li> <li>Nombres de ménages concernés,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombres de colis distribués</li> <li>Nombre d'orientation par le CCAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombres de personnes reçues</li> <li>Nombres de personnes orientées</li> </ul>	Petite réunion : - debriefing des actions			<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombres de familles concernées</li> <li>Nombres de colis alimentaires</li> </ul>		
Formation proposée en interne	<ul style="list-style-type: none"> <li>OPTI COURSE : alimentation durable</li> <li>Formation durable sur l'alimentation digne,</li> </ul>			- Réunion de sensibilisation		Formation aides sociales légales - Formation aux dispositifs existants avec les contacts - Formation accueil/ écoute	Formation sur les Restos du Cœur - Formation Accueil/ écoute	Formation découverte du Secours Populaire (initiation et approfondissement) - Formation Accueil/ écoute pour les responsables	
Sources d'approvisionnement (pour aide alimentaire et aide vestimentaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Banque Alimentaire de l'Hérault,</li> <li>L'ANDES,</li> <li>Les grandes surfaces partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Banque Alimentaire de l'Hérault,</li> <li>L'ANDES,</li> <li>Les grandes surfaces partenaires,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dons de particuliers</li> <li>Plateforme Croix rouge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte en magasin et dons de particuliers pour les vêtements</li> <li>Beaucoup de frais, (fromage, de viande, yaourt, lait, charcuterie, légumes, œuf, laitage)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte en magasin et dons de particuliers pour les vêtements</li> </ul>	Aide financière : Financements propres Vestiaire : dons	FEAD (approvisionnement auprès du siège départemental) en majorité + dons de particuliers et d'entreprises Pour les vêtements, dons de particuliers	FEAD pour les produits secs (distribué par le siège départemental du Secours Populaire) - Ramasse en supermarché pour les produits frais et pour les colis	
Difficultés rencontrées et identifiées	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ en + de personnes concernées,</li> <li>Colis alimentaire non adapté au public sans hébergement, vivant à la rue</li> <li>Alimentation non digne</li> <li>Pas d'espace de convivialité</li> <li>Profil des personnes change, + en + de personnes retraitées,</li> <li>Plus de personnes sur des accès de colis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ en + de personnes concernées,</li> <li>Colis alimentaire non adaptés au public sans hébergement,</li> <li>Alimentation non digne</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>De plus en plus de demande</li> <li>Diminution de l'approvisionnement sur l'aide alimentaire</li> <li>Logistique : pas de camion de l'association mais véhicule personnel du responsable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pas de local</li> <li>- pas de véhicule professionnel</li> </ul>	la gestion des personnes concernées par des consommations de produits psychoactifs ayant des comportements « difficiles » pose un défi. - L'espace dispose d'une pièce sous-exploitée (en raison de l'insuffisance de bénévoles et du	Il arrive parfois que des personnes sous l'emprise de l'alcool compliquent la tâche des bénévoles (problèmes de gestion). - Problèmes pour se rapprocher des partenaires en	De plus en plus de demande - Diminution de l'approvisionnement sur l'aide alimentaire	

	alimentaire d'urgence et moins d'accès participatif à épicerie sociale					temps) qui pourrait être utilisée pour des activités ou des moments d'accueil	raison du manque de temps, notamment - Volontaires qui vieillissent - Réduction de la provision		
<b>Actions possibles à mettre en place</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ateliers autour de l'alimentation digne avec un espace de convivialité mais peu adapté aux personnes sans hébergement ? plus de personnes concernées par l'épicerie sociale et solidaire</li> </ul>								
<b>Attentes de la veille sociale SIAO34</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travail collectif autour de l'alimentation digne,</li> <li>Cogestion type plateforme AERS</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Interconnaissance entre les acteurs de la veille sociale</li> <li>Soutien dans la recherche de financements</li> <li>lien avec le PAT (plan alimentation territoire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interconnaissance entre les acteurs de la veille sociale</li> <li>Soutien dans la recherche de financements</li> <li>lien avec le PAT (plan alimentation territoire)</li> </ul>		Interconnaissance entre les acteurs de la veille sociale	Interconnaissance entre les acteurs de la veille sociale	Interconnaissance entre les acteurs de la veille sociale

### 1.3. Dispositifs et acteurs autour du soin, de la prévention et de la réduction des risques

Association et ses dispositifs	Accès santé Dispositifs institutionnels		Actions de santé, de prévention spécialisée et de Réduction des Risques			Accès santé des jeunes
	Point santé précarité SUS	LA PASS Hôpital de Sète	CSAPA Arc en Ciel	CAARUD Réduire les Risques	Association VIVRE (CEGIDD)	Mission Locale Insertion
<b>Responsable de la structure et Référent du dispositif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fabrice VALENTIN, directeur du SUS,</li> <li>Florent LALANNE, Chef de service du Pôle urgence et veille sociale du SUS</li> </ul>	Lucie Desmoulins, Responsable du Service PASS de l'hôpital de Sète	<ul style="list-style-type: none"> <li>Caroline BONNET, Cheffe de service</li> </ul>	Audrey NEHLIG, <i>Directrice Intérimaire</i> , Tiffany, Moniteur éducateur Isabelle DRON Moniteur Educateur/coordinatrice	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éric VIALA Coordinateur de l'association,</li> <li>Emilie : CESF et Conseillère Conjugale et familiale Conseil d'Administration</li> </ul>	Lisa MALAVALLI  Conseillère en insertion
<b>Nature et prestations proposées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consultations médecine généraliste et sans RDV</li> <li>Consultations psychologiques 2/fois semaine et sur RDV</li> </ul>	Permanence d'accès aux soins de santé pour les personnes sans ou dans l'attente de droits. Sur RDV.	<ul style="list-style-type: none"> <li>1ère évaluation faites autour des consommations et des pratiques de consommations,</li> <li>Possibilités de venir chercher du matériel stérile de RDR (mais ne veut pas trop informer dessus par peur d'être très sollicité),</li> <li>Consultation individuelle addictologie : auprès d'ES, infirmier, psychologue, 1 médecins</li> </ul>	<p>Aller à la rencontre de personnes concernées par l'usage de produits psychoactifs, de conseils de RDR et de matériels stérile de RDR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'échange de seringues en pharmacies (21 pharmacies partenaires sur le territoire du Bassin de Thau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévention autour des infections du VIH, des Hépatites et des IST en informant sur les comportements sexuels à risques et/ou addictifs.</li> <li>Soutien du parcours de santé en matière d'IST et d'hépatites.</li> <li>Education thérapeutique adaptée aux personnes infectées par le virus du VIH et/ou des Hépatites</li> <li>Gestion du CEGIDD</li> </ul>	<p><b>Pôle santé et accès aux droits :</b> Accès aux droits et aux soins en proposant d'accompagner dans l'accès aux droits en matière de soins en s'inscrivant dans « un parcours santé jeunes » qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un accompagnement autour de l'accès aux droits (mutuelle, CSS)</li> <li>Santé physique (accès aux soins, recherche de professionnels)</li> </ul> <p>Actions de prévention : bilans de santé gratuit avec la CPAM,</p> <p><b>Le Point Accueil et Écoute Jeune (PAEJ),</b> Point d'accueil et d'écoute</p>
<b>Conditions d'accès</b>		Pour les personnes sans couverture médicale et/ou en cours d'instruction	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concerné par une problématique addiction avec ou sans produits</li> <li>Sur RDV,</li> <li>Sur orientation de partenaires sociaux et ou médicaux</li> </ul>	Être concerné par l'usage de produits psychoactifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes concernées par le VIH et/ou les hépatites,</li> <li>Tout public ayant des questions autour de la santé sexuelle, du dépistage,</li> <li>Prévention : dans les lycées,</li> <li>Public hétérosexuels multipartenaires,</li> <li>Public LGBTQ+,</li> <li>Public en précarité,</li> </ul>	Jeunes de 16 à 25 ans et, est accompagné par la MLI
					<ul style="list-style-type: none"> <li>Femmes précaires, personnes concernées par des usagers de drogues, femmes usagères de drogues, personnes vieillissant avec le VIH</li> </ul>	

<p><b>Organisation et Horaires</b></p>	<p><b>Consultations médecins généralistes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi, mercredi et vendredi de 9h à midi</li> </ul> <p><b>Consultations psychologiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi mercredi et vendredi sur RDV</li> </ul>	<p>Sur RDV par téléphone ou prise de RDV à la permanence d'accueil du public le mardi de 9h à 16h</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Au local centre-ville sur RDV :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 ES,</li> <li>○ 1 infirmière,</li> <li>○ 1 médecins,</li> </ul> </li> <li>• <u>Service addiction du CHR de Sète :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 permanence d'ES d'une demi-journée /15 jours,</li> <li>○ 1 permanence de la Psychologue, 1 journée /semaine</li> </ul> </li> <li>• <u>Permanence HABITAT Jeune :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 4h/semaine (2h/local habitat jeune + 2h/sur RDV local AMT</li> <li>○ 1 à 2 animations collectives de sensibilisation à l'année,</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permanence tous les <b>2<sup>nd</sup> mardis du mois</b> sur l'accueil du jour, le matin, accessibilité de matos à la demande (discret), en binôme,</li> <li>• Maraudes en co-intervention avec le SUS,</li> </ul> <p><u>Atelier de RDR :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation autour de naloxone,</li> </ul> <p><u>Echanges de pratiques :</u></p> <p>APP sur situations complexes en lien avec les problématiques de consommations de produits psychoactifs envers les équipes</p>	<p><b>Au local :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanence collective les vendredis de 14h à 17h (3 à 4 personnes) conviviale pour échanger autour des questions du VIH, des difficultés sociales, prévention et RDR, santé sexuelle, etc...</li> <li>- Permanence sociale le vendredi matin sur RDV : 1ère évaluation sociale : médiation sociale, aide administrative, orientation pour les aides alimentaires, aide numérique (dématérialisation des droits sociaux), aide sur les dossier de retraite, et orientation vers les acteurs sociaux concernés</li> <li>- Entretien avec un psychologue sur RDV : 1 vendredi matin sur 2/mois</li> <li>- Entretien de santé sexuelle : sur RDV avec la conseillère conjugale et familiale</li> <li>- Accueil des jeunes : dans nos locaux, pour de l'écoute, de l'information, de l'orientation et l'accès aux préservatifs gratuit. Également des « Entretiens de Santé Sexuelle » et de dépistage à résultats rapides pour le Sida et/ou l'hépatite C (TROD)</li> </ul> <p><b>Hors les murs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention de prévention dans les lycées : lycées professionnels, centre de formation des apprentis, les missions locales d'Insertion, résidence Habitat Jeunes (des interventions d'information/prévention, diffusion de matériel de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les permanences sont assurées par la psychologue de la structure sur les 4 antennes (Sète, Frontignan, Mèze et Marseillan) sur RDV</li> <li>- Dans le cadre de l'accès aux droits et aux soins, plusieurs types d'ateliers collectifs sont proposés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRÉVENTION SANTÉ</b> Échanges sur des thématiques santé (addiction, sexualité, conduites à risque...) information sur l'accès aux droits et aux soins (système de santé, lieux de soin, bilan de santé...) et visite au centre d'examen de santé</li> <li>- <b>ATELIERS SPORT</b> o Activités physiques basées sur des jeux de coopération, d'observation et de confiance o Randonnées pédestre et à vélo o Sports collectifs</li> <li>- <b>ATELIERS NUTRITION</b> o Jeux autour de l'équilibre alimentaire o Courses au marché o Cuisine et partage d'un repas</li> <li>- <b>ATELIER VITALITÉ</b> o Apprentissage des techniques de relaxation o Initiation au yoga o Échanges sur des thèmes comme l'image de soi, l'avenir, le rapport aux autres.</li> <li>- <b>ATELIERS SANTÉ / ENVIRONNEMENT</b> o Échanges</li> </ul> </li> </ul>
--	--	---	---	---	---	---

					<p>prévention et de documentations).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Propositions d'Entretiens de Santé Sexuelle et de dépistage à résultats rapides pour le Sida et/ou l'hépatite C,</li> <li>- Sur des stands d'Informations : à l'occasion de manifestations culturelles, festives ou de forum santé...</li> <li>- Sensibilisation autour du VIH et des hépatites : pour les professionnels sociaux type les 3 MLI (Sète, frontignan, Marseillan), du CCAS (Sète et frontignan), du STS (frontignan et Sète)</li> <li>- Intervention saisonnière de prévention : Au camp naturiste du CAP d'Agde (camp naturiste de libertin, HSH, action hebdomadaire dans le village de naturistes (10 soirées) 130 tests en 2024,</li> </ul> <p><b>Interventions saisonnières (CAP d'AGDE):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Public Hétérosexuel multipartenaires : diffusion de matériel de prévention et de documentation dans les Clubs et Saunas « Libertins » du département de l'Hérault,</li> <li>- Dépistage par TROD, tous les Mardis de 19h à 23h en Juillet et Août, devant le « Jeu de mains » dans le village naturiste du Cap d'Agde, entretiens de Santé Sexuelle et orientations.</li> <li>- Public homosexuel : diffusion de matériel de prévention et de documentation dans quelques établissements Gays locaux.</li> <li>- Public en situation de précarité : Diffusion de matériel de prévention et de documentation dans différents lieux accueillant des personnes en difficultés. Actions</li> </ul>	<p>et sensibilisation au développement durable et à la protection des milieux marins</p> <p>o Sorties bateau</p>
--	--	--	--	--	--	--

					<p>d'informations /prévention collective avec proposition de dépistage à résultats rapides et entretiens de Santé Sexuelle avec orientations.</p> <p><b>Gestion du CEGIDD :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi de 10h30 à 18h30, permanence médicale et dépistage</li> <li>• Mardi 12h à 20h, permanence médicale et dépistage,</li> <li>• Mercredi 13h à 17h Permanence de santé sexuelle,</li> <li>• Vendredi de 10h30 à 18h30 : permanence médicale et dépistage,</li> </ul> <p><u>Permanence de partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>MFPF</b> : 1 jeudi /2 /mois : permanence du de 16h30 à 18h30</li> <li>• <b>ENIPSE</b> : 1 mercredi/mois : permanence santé sexuelle et un samedi par mois</li> </ul> <p><b>Interventions ponctuelles mais régulières :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ADJ du SUS</b> : 2/an, pendant 2semaines proposition de TROD et d'entretien de santé sexuelle,</li> <li>• <b>COHEP</b> : Co intervention autour de l'accès au Fibroscan, à du dépistages VIH/Hépatites, et facilitation d'accès à un traitement contre le VHC,</li> <li>• <b>CADA ESPARENTO (Groupe SOS)</b> : autour de femmes d'origine maghrébine autour de la santé sexuelle,</li> </ul> <p><b>CONCERTO</b> (Femmes en précarité)</p>
--	--	--	--	--	--

<b>Adresses et lieux de rencontres</b>		Centre hospitalier de Sète Bd Camille Blanc, 34200 Sète	54 quai du Bosc, 34200 Sète	Rue du Fourques à Montpellier	<b>VIVRE</b> : 53 Bd Chevalier de Clerville, 34200 SETE  <b>CEGIDD</b> : 17 quai Louis Pasteur, 34200 Sète	<b>Sète</b> : 4 Quai de la Résistance, 34200 Sète,  <b>Frontignan</b> : impasse du petit Versailles, 34110 Frontignan la Peyrade
<b>Objectif principal</b>	1 <sup>er</sup> accès à la santé 1 <sup>ère</sup> évaluation de Santé somatique et psychologique Orientation vers les dispositifs nécessaires et ouverture de droits en lien avec le SAO du SUS	Une permanence d'accès aux soins de santé (PASS) est une unité de soins hospitalière ouverte à toute personne malade en situation de précarité. Elle assure une prise en charge coordonnée (médicale, sociale, infirmière...) ainsi que l'accompagnement dans un parcours de santé. Permettant au besoin l'accès au plateau technique de l'hôpital dont elle dépend (biologie, radiologie, pharmacie...) et à ses spécialités médicales, elle oriente aussi vers la médecine de ville et les structures de santé de proximité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil et accompagnement des personnes en situation de consommation et/ou d'addiction.</li> <li>- Accès à du matériel stérile pour personnes usagères de produits psychoactifs</li> <li>- Consultation individuelle avec un addictologue</li> <li>- Conseils de RDR sur les pratiques de consommations</li> </ul>	Accueil et accompagnement des personnes en situation de consommation et/ou d'addiction. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès à du matériel stérile pour personnes usagères de produits psychoactifs</li> <li>- Consultation individuelle avec un addictologue</li> <li>- Conseils de RDR sur les pratiques de consommations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un lieu d'accueil permettant l'information, l'orientation des personnes,</li> <li>- Travaille avec un réseau de soignants et de bénévoles, ce qui permet de relier les différents acteurs de la prise en charge,</li> <li>- Propose un soutien social, c'est-à-dire l'aide à la constitution de tous dossiers utiles,</li> <li>- Propose un soutien psychologique, sous forme d'entretiens avec un psychologue, de groupes de paroles...</li> <li>- Organise des actions conviviales : repas, sorties, animations, discussions, partage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecouter, soutenir et accompagner les jeunes et parents en difficultés psychologiques et/ ou sociales, tout en favorisant leur épanouissement.</li> <li>- Prévenir les conduites à risques et les situations de rupture</li> </ul>
<b>Equipe dédiée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 médecins généralistes,</li> <li>• 1 psychologue,</li> <li>• 1 secrétariat</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>7 personnes</b> :</li> <li>• <b>1 agent d'accueil</b>, 3 fois /semaine,</li> <li>• <b>1 ES</b> : à temps plein (antenne de Sète public adulte, 1 permanence ½ journée tous les 15 jours à l'hôpital au service addicto</li> <li>• <b>1 ES</b> : mi-temps à Sète : 1 CJC, intervention prévention spécialisée : PJJ/Lycée/MECS/et le public adulte ligue de l'enseignement : atelier et prévention des addictions public adulte en réinsertion, Habitat Jeune, 4h/semaine 2 sur place et 2h sur rdv sur l'antenne, 1 animation</li> </ul>	2 Moniteurs éducateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 coordinateur</li> <li>- 1 CESF</li> <li>- 1 psychologue</li> <li>- 10 bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Psychologue - Responsable Pôle Santé / Social Référente santé / handicap</li> <li>- 1 Animateur Référent Mobilité</li> <li>- 1 Conseillère en insertion Économie Sociale/Familiale Référente Logement</li> <li>- 1 Conseillère en insertion CEJ Rupture - MNA/ASE</li> <li>- 1 Assistante administrative</li> </ul>

			<p>collective au sein des missions habitat jeune</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1 psychologue</b> : à mi-temps : consultations addictions sans substance et anime un groupe de psychothérapie par photo langage et 1 consultation psy à l'hôpital 1/semaine</li> <li>• <b>1 infirmière</b> 2/semaine : travail de liaison + csapa et professionnels de ville (CPTS Bassin de Thau, groupe de travail sur le parcours de soin en addictologie, tabacologie, consultation en lien avec le service</li> <li>• <b>1 médecin</b> 14/semaine : à la recherche en lien avec addictions France suivi alcool principalement et suivi de TSO, gestion de conso Produits psychoactifs, initialisation sur le service addiction, relayé en pharmacie, BUDEVAL 5Liberation prolongée)</li> <li>• <b>1 cheffe de service</b> 75 % sur place, et entretien individuel 1journée / consultations sur MTP</li> </ul>			
<b>Partenariats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service d'urgence de l'hôpital de Sète</li> <li>• Service psychiatrie de l'hôpital de Sète</li> <li>• CSAPA AMT Arc en ciel,</li> <li>• CAARUD RLR</li> <li>• Buisson Bertrand (vaccination),</li> <li>• CEGIDD/Association VIVRE,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Pôle santé précarité du SUS</li> <li>- CSAPA AMT Arc en ciel</li> <li>- CAARUD Réduire les Risques</li> <li>- Médecins de ville</li> <li>- Services sociaux de l'hôpital</li> <li>- CEGIDD/VIVRE</li> <li>- CLAT de Montpellier</li> </ul>	<p>3 <u>conventions importantes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>CH service addicto</b> porteur administratif et de financiers de l'accès à la MBS un ½ temps de médecins, 1 etp plein infirmière,</li> <li>- <b>Réduire les risques</b>, autour de mise à disposition de matériels,</li> <li>- <b>Habitat Jeune</b> (CJC au sein de l'habitat jeune et en plus avec le CEJR)</li> </ul> <p><u>Partenariat</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>SUS</b> :</li> </ul>	<p><b>Sète</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CSAPA Arc en ciel,</li> <li>• ADJ Trait d'Union/SUS</li> <li>• Pension de famille SUS</li> <li>• Les pharmacies du PES,</li> <li>• La PASS,</li> <li>• CPTS,</li> </ul> <p><b>Frontignan</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CCAS de Frontignan,</li> <li>• Le Refuge de la Gardiole,</li> <li>• Le Secours populaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SUS Trait d'union</li> <li>• Maison relais</li> <li>• Concerthau</li> <li>• CSAPA AMT Arc en ciel</li> <li>• CAARUD RLR</li> <li>• la PASS de Sète</li> <li>• Lycée et Collège sur le bassin de Thau</li> <li>• MLJI</li> <li>• APS34</li> <li>• CFA</li> <li>• COREVIH</li> <li>• COHEP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la PASS</li> <li>- la CPAM</li> <li>- Habita jeune</li> <li>- le CCAS Pôle jeunesse</li> <li>- CAARUD RLR</li> <li>- CSAPA AMT Arc en ciel</li> <li>- CEGIDD</li> <li>- VIVRE</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Travail d'orientation, accompagnement tripartite, co-accompagnement sur certaines situations,</li> <li>○ Intervention ponctuelle autour de la sensibilisation à la RDR (dernière 2019)</li> <li>○ Action collective au sein de l'accueil de jour (tabac, sensibilisation NALOXONE, etc..) mais pas très souvent, Réseau contre les violences conjugales et intra-familiales</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• STS et CCAS : pas trop de lien, ni d'orientations</li> <li>•</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habitat Jeune : Réunion de validation de notre participation au projet CEJ rupture</li> <li>• Centre de vaccination Bouisson Bertrand</li> <li>• CPTS</li> <li>• ENIPSE</li> <li>• Le planning familial</li> <li>• AIDES</li> <li>• SOS hépatites</li> </ul>	
<b>Formation proposée en interne</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation autour de la RDR et de l'addictologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation autour de la RDR</li> <li>- Sensibilisation au NALOXONE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- formation et sensibilisation autour des modes de transmission du VIH, Hépatites</li> <li>- Sensibilisation sur la prévention/réduction des risques des personnes concernées autour de la possibilité d'être des personnes relais.</li> </ul>	
<b>Formations proposée aux partenaires</b>				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation autour de la RDR</li> <li>- Sensibilisation au NALOXONE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- formation et sensibilisation autour des modes de transmission du VIH, Hépatites</li> <li>- Sensibilisation sur la prévention/réduction des risques</li> </ul>	
<b>Sources d'approvisionnement (soin, accès traitements)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pharmacie humanitaire,</li> <li>• La PASS,</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel de RDR fourni par le CAARUD Réduire les risques</li> </ul>			
<b>Attentes de la veille sociale SIAO34</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteurs psychiatriques peu doté sur le Bassin de Thau (pas d'équipe mobile pas EMPP)</li> <li>- Peu de soutien de l'intervention professionnelle envers les équipes sur les questions de prise en charge psychiatrique, difficultés à trouver des relais</li> <li>- Travail de soutien en lien avec le CLSM</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleure connaissance des objectifs de chacun,</li> <li>- Meilleure articulations entre les travailleurs sociaux,</li> <li>- Dynamique de travail en complémentarité,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure connaissance des objectifs de chacun,</li> <li>- Meilleure articulations entre les travailleurs sociaux,</li> <li>- Dynamique de travail en complémentarité,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure connaissance des objectifs de chacun,</li> <li>- Meilleure articulations entre les travailleurs sociaux,</li> <li>- Dynamique de travail en complémentarité</li> </ul>	

	pour création d'une EMSM					
--	-----------------------------	--	--	--	--	--

## Grille d'Entretien

### rencontres structures Acteurs Veille sociale

#### Méthodologie :

- Identification des principaux acteurs et dispositifs s'adressant totalement ou en partie aux personnes sans-abris, en squat, en bidonvilles, voire hébergés chez des tiers de « manière contrainte ».
- Enquête basée sur :
  - o Entretien basé sur la grille d'entretien avec une personne de la direction et si possible avec un ou plusieurs membres de l'équipe
  - o Observations lors d'une immersion (grille d'observation ?)
  - o Rencontre de personnes concernées (échanges lors des immersions et peut être penser à un questionnaire)
- Rédaction de l'ETL contenant : contexte et objectifs de l'ETL/définitions/méthodologie/état des lieux (brut + analyse+ synthèse) / conclusion et perspectives
- Présentation de l'EDL aux acteurs concernés (et aux public ?) et aux acteurs institutionnels pertinent

<b>GRILLE D'ENTRETIEN</b>	<b>ETAT DES LIEUX</b>
<b>Modalités pratiques</b>	<b>Commentaires et notes</b>
<b>Référent-e de l'Association</b> et sa Fonction (direction, Chef de service, coordination)	
<b>Services et prestations</b> proposées	
Horaires/Jours/fermetures annuelles	
Les <b>conditions d'accès</b> (critères, orientation, inscription, prix, etc.)	
<b>Fonctionnement</b> (organisation opérationnelle des activités)	
<b>Activités/actions</b> mises en place/ateliers/différents pôles d'intervention	
<b>Missions et Moyens</b>	
<b>Ethique, vision</b> du dispositif par l'association/le dispositif/Quels objectifs et quelles missions principales et secondaires ? Avez-vous des bénévoles ? quelle articulations avec les salariés ? statuts différents ? missions différentes ?	

<b>Moyens Humains</b> : Quels sont les moyens humains nécessaire ? (ETP, type de postes, nombres de salaries et de bénévoles ? par jour ? par actions ?	
<b>Moyens matériels</b> : Quels sont les moyens matériels alloués ? quels sont les besoins en matériels ? (Plan des lieux, nombre de m2 et nb de pièces pour un lieu (accueil collectif/bureau d'entretiens/sanitaires/etc.)	
Quels sont les <b>produits mis à disposition</b> (alimentaire, organisation de cette distribution, hygiène, matériels spécifiques, etc.)	
Quelles sont vos <b>ressources d'approvisionnement</b> en denrées et matériel (don en natures, banque alimentaires, etc)	
<b>Partenariats</b> : Quels sont vos partenaires opérationnels (en lien avec la santé, la santé mentale, addictions, jeunes, insertions professionnelles, la culture, etc..)	
<b>Immersion</b> : Peut-on faire des immersions au sein de vos accueils, actions, maraudes ? Sous quelle forme ? comment elles sont formalisées au sein de votre structure ? professionnels et/ou bénévoles, quel temps d'immersion ? une personne référente ?	
<b>Formations</b> : Quelles formations sont proposées au sein de votre association ? Envers qui elles sont proposées ? professionnels et/ou bénévoles ? Quels type de formation ? Quels sujets de formation ? Gestion des violences, la santé mentale, les addictions ?	
<b>FINANCEMENTS</b> : privés ou publics, pérennes ou non ? sources de financements ?	
<b>Communication</b> : quelle est votre communication externe et/ou interne (entre les pôles/ équipes différent(e)s), communication externe en lien avec vos partenariats ? et au public ?	
<b>Profil du Public accueilli</b> (ménages, célibataire, tranche d'âge, spécificités, problématiques de santé, addictions, pb psychiatriques, vivant à la rue, hébergements)	
<b>Données et indicateurs</b> : quels indicateurs avez-vous ? quelles données recherchez-vous ? Quelles analyses en faites-vous ? Que faites-vous de vos données recueillies ? Quels chiffres essentiels ? par exemple	
<b>Difficultés et perspectives</b>	
<b>Facilités/Positif</b> : ce qui fonctionne bien ? Ce qui fait votre singularité ? de l'histoire du dispositif ?	
<b>Difficultés</b> / à faire évoluer ou à arrêter ? quelles difficultés pour votre structure pour assurer vos actions/bonnes conditions d'accueil ou de rencontres	
<b>Problématiques des personnes accueillies</b> : quelles sont les problématiques des personnes accueillies en lien avec vos missions, dans l'accueil collectif, l'accès à la santé, l'aide alimentaire, la vêtue, etc..	
Quelles sont <b>vos attentes envers le SIAO</b> ? la veille sociale ? quels sujets aimeriez-vous que nous mettions au travail, quels sujets vous questionnent ?	